

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. III

MONTREAL, 10 DECEMBRE 1892.

No 25

L'EGALITE

On ne s'attend pas à ce que nous revenions sur les divers événements et pour parler infructueux dont le récit a depuis quelque temps occupé cette place du journal.

L'incident est clos, suivant l'expression parlementaire, et nous continuons tout simplement notre œuvre avec la fermeté et la loyauté que nous dictent la justesse de notre cause et l'appui inébranlable de nos amis.

Nous avons accepté une tâche, nous sommes tenus en honneur de la remplir, quelles que soient les conséquences.

Nous nous sommes engagés à dire la vérité sur tout et sur tous. Rien ne pourra éteindre notre voix.

Bien avant nos évêques, Quevedo avait dit :

“ La vérité est la langue de Dieu, et la langue de Dieu n'a jamais été muette.”

La grande agitation qui se fait actuellement à propos de la répartition des taxes a forcément amené devant les yeux du public l'état anormal de notre taxation qui exempte les propriétés les plus riches de notre ville, les institutions les plus fructueuses.

Lorsque nous avons commencé à combattre ces faux principes, nous avons naturellement été conspués et traités d'hérétiques.

C'est si vite dit et si facile à dire !

Cependant, on y vient pas à pas.

Maintenant que l'on peut discuter la question sans se heurter à une obstination aussi systématique qu'imbécile, nous allons citer des faits

et des chiffres, et démontrer que l'exemption de taxes est une monstruosité à l'abri de laquelle se capitalisent des sommes énormes perdues pour le public.

Prenons par exemple le collège des Jésuites, et dans ce cas, une circonstance particulière nous permet de puiser dans les dépositions mêmes des Pères le résultat de leurs opérations :

On sait que l'élargissement de la rue Bleury enlevait de la propriété des Jésuites une langue de terrain pour l'expropriation de laquelle ces bons Pères ont demandé une somme fantastique qui a été réduite par les commissaires évaluateurs des trois-quarts.

Les Jésuites n'ont pas été satisfaits, et plaident ; le dossier de la cause est devant la Cour de Révision où nous nous sommes procuré les déclarations assermentées qui vont suivre.

Différents Pères ont été examinés pour donner les raisons sur lesquelles ils basaient le chiffre de leurs réclamations.

Tous ont déclaré que le premier point pour eux à considérer dans ce cas était la diminution de capacité de leur établissement scolaire et du nombre d'élèves qu'ils pourraient recevoir, ceux-ci étant leur seule source de revenu.

A cet égard, voici la copie des passages les plus caractéristiques du témoignage du Révérend François-Xavier Renaud, Supérieur des Jésuites en Canada.

q. Sur quoi vous basez-vous pour dire que sur un certain nombre d'élèves les bénéfices réalisés sont de 50%.

R. J'ai référé à nos livres, et j'ai constaté qu'en 1880-81-84-85 le gain sur la pension des élèves avait été, je dis 50%, mais il a été plus que cela; cependant, je m'en tiens à ce montant-là avec les livres devant moi.

R. Je ne peux pas dire exactement sur quel nombre d'élèves les bénéfices seraient de 50%. En 1880-1881 nous avions 331 élèves; en 1884-1885 il y avait 373 élèves, soit une différence de 42. Durant ces années-là, j'ai constaté que le gain avait été de 50%. Il a été de plus que cela, mais je maintiens 50%.

R. Or, en comparant deux années, je trouve que le gain sur les élèves est d'au moins 50%.

Il résulte de cette déclaration catégorique que, dans les pires circonstances, le bénéfice net que fait le collège sur les élèves est de 50% du prix payé pour leur pension.

Mais ce tant pour cent peut s'élever lorsque les circonstances sont plus favorables.

Prenons la déposition du Révérend Père Lemire, Procureur des Jésuites. Voici ce qu'il dit:

R. Au nombre où nous en sommes rendus aujourd'hui, 488 élèves, je puis affirmer sans crainte de me tromper que 50% est le minimum de profit que nous pourrions faire sur 50 élèves de plus que nous pourrions surajouter au collège.

Je ne voudrais pas dire que passé 50 on ferait tout le profit clair. Non, mais les profits doivent augmenter encore, et je crois qu'au lieu de 75%, on ferait 80% ou même 90%.

Ne suivons pas l'ambitieux père Jésuite dans ses brillants estimés, tenons-nous en à la note moyenne d'après laquelle les élèves rapportent au collège 50% au moins de bénéfice net sur le chiffre de la pension qu'ils paient.

Maintenant, si nous ouvrons le dernier rapport du Surintendant de l'Instruction Publique qui ait paru, celui de 1889-90, nous trouvons en face du collège Ste Marie, le collège des Jésuites, les indications suivantes:

Instituteurs,	6 Laïques.
"	7 Religieux.
Elèves,	399.
Valeur de l'édifice,	\$287,000.
Valeur du matériel,	\$303,000.
Dépenses,	\$ 60,500.
Subvention,	\$ 1,492.

Aussi, d'après les documents officiels, les dépenses du collège en 1889-90 ont été de \$60,500.

D'après le témoignage des Pères, les recettes nettes du collège sont de 50% du montant

payé pour la pension des élèves, les autres 50% constituant les dépenses.

Si les dépenses ont été en 1889-90 de \$60,500, il s'ensuit naturellement que les recettes nettes de ces bons Pères ont été également de \$60,500 pour cette année-là. Le total de ces deux sommes constituant le montant payé pour la pension des élèves.

C'est un joli denier!

Ainsi avec 399 élèves seulement, les Jésuites de la rue Bleury ont fait à même l'argent que les bons papas sortent chaque année de leur coffre pour l'éducation du fiston un bénéfice de \$60,500.

On juge ce que ce doit être avec 488 maintenant!

Ils ne sont pas à plaindre ces bons Pères.

Et pas plus fiers pour cela!

Ils acceptent même une petite subvention de \$1,500 du gouvernement.

Voilà les faits; qu'on juge.

Nous n'attaquons ni les Jésuites, ni leur institution, ni leur méthode; le jour où nous voudrions le faire nous ne prendrions pas de chemins détournés.

Le Collège des Jésuites réalise chaque année au moins SOIXANTE MILLE DOLLARS de bénéfices nets à même l'argent que lui payent les citoyens de Montréal pour l'éducation de leurs enfants

C'est son droit.

Le Collège des Jésuites veut que ces mêmes citoyens se ruinent pour payer ses taxes.

Ce n'est pas son droit.

Il faut que ça cesse, et nous espérons que ces chiffres et données empruntés à des documents officiels feront ouvrir les yeux aux plus aveugles et aux plus préjugés.

Plus d'exemptions de taxes!

DUROC.

Boston comptait cette semaine, à la cour du comté de Suffolk, un juré millionnaire, M. Joshua Montgomery Sears. Dans la cause où M. Sears est appelé à rendre son verdict, le montant réclamé, \$3,050.34, représente un peu moins que ses revenus de chaque jour.

Dire que cet individu-là n'a peut-être pas songé qu'il serait bien plus fin pour lui de payer \$3,050.34, montant du litige, que de perdre sa journée.

L'UNIVERSITE LAVAL

Le CANADA-REVUE est joyeux, joyeux d'une joie bien légitime.

Il vient encore de gagner un de ses points.

Nous ne nous en vantons pas parce qu'on se garderait bien d'admettre que nous y avons été pour quelque chose, mais dans tous les cas nous avons bien le droit de nous en réjouir.

C'est de toutes nos forces que nous avons plaidé pour que l'Université Laval se construise dans la partie Est de Montréal. Avec toute l'énergie dont nous disposons nous nous sommes élevés contre des combinaisons que nous considérons dangereuses à ce point de vue, et aujourd'hui, quelle que soit la raison qui ait motivé la décision prise, elle est conforme à nos vœux et à nos espérances.

Le Séminaire de Montréal, à la sollicitation générale des Evêques de la Province, a consenti à faire don sans condition au syndicat financier de l'Université Laval de 30,000 pieds de terrain au coin de la rue St. Denis et de la rue Ste Catherine, plus \$75,000 pour la construction de l'Université.

Le Séminaire a déclaré de plus qu'il ferait tout son possible pour éteindre la dette de l'École de Médecine qui est de \$15,000.

Bravo! Bravo!

Nous applaudissons de tout cœur à cette généreuse donation du Séminaire qui rend de ce coup à notre population française un service signalé.

Il assure à l'Université une demeure respectable et digne de figurer sans honte à côté des Universités anglaises, et il en impose le site dans la portion française de notre cité.

On sait que c'était là un des points sur lesquels nous insistions.

Cette grande nouvelle va certainement provoquer dans nos cercles universitaires si éprouvés depuis quelques années un regain de confiance et de travail.

Nous avons assisté aux banquets que viennent de donner les étudiants des diverses facultés de l'Université Laval. Dans toutes ces réunions nous avons assisté à une louable

émulation dans notre jeunesse universitaire affichant crânement son affection à son *Alma Mater* et à ses professeurs.

C'est déjà beaucoup pour l'avenir d'une Université.

Maintenant que son avenir matériel s'assure, tout est sauvé.

Le temps est venu de marcher de l'avant et de chauffer fort dans la voie du progrès, des formules nouvelles, des idées nouvelles, de la science nouvelle.

Que ce magnifique Institut qui va s'élever au centre Canadien-français de la ville soit le temple de l'éducation et du savoir pour toute la population française de ce continent, car nous devons voir plus loin que le Canada!

Qui sait si demain nous n'aurons pas rejoint ou nous ne serons pas rejoints par le million et demi de nos frères de langue française qui sont au Sud?

C'est l'Université Laval de Montréal qui aura charge de recevoir dans son sein cette matière intelligente et de la triturer à l'idée française.

Washington a l'Université catholique; Montréal aura l'Université Française!

Il est impossible de terminer sans féliciter M. l'abbé Collin de cette heureuse solution.

Le Père Gaffre disait que le Dominicain avait la poigne plus solide.

Cela se peut.

Mais le Sulpicien a certainement la main plus large.

UNIVERSITAIRE.

LA LIBRE PAROLE

"La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée" disait un cynique qui avait passé sa vie à trahir toutes les causes. "Toute vérité n'est pas bonne à dire" répètent les timorés, amis des ténèbres et de l'imposture. "Le démon est le père du mensonge" disent avec beaucoup plus de raison les chrétiens sincères qui ont en horreur toute espèce de supercherie et de duplicité.

Il se présente des cas, très nombreux dans le journalisme militant, où le silence devient de la complicité. Le mensonge tacite est alors aussi répréhensible que l'affirmation bruyante de l'erreur.

Chargé d'éclairer ses lecteurs, qui comptent sur sa bonne foi incorruptible et sur son inébranlable franchise, le jour

naliste a, lui aussi, charge d'âmes. Il est responsable devant Dieu, non seulement de ce qu'il dit mais encore de ce que, par intérêt, par lâcheté ou par injustice, il s'abstient de dévoiler à ceux qui le payent pour être renseignés.

Cela est si bien reconnu que, dans tous les pays qui marchent à la tête de la civilisation, les lois accordent à la presse une liberté qui n'a pas d'autres limites que l'obligation de respecter les droits et la réputation des autres citoyens.

Que certains journalistes soient tentés d'abuser de cette liberté, c'est dans l'ordre des choses possibles ; mais les abus de ce genre, d'ailleurs facilement réprimés, n'ont jamais eu de conséquences assez graves pour contrebalancer les heureux effets résultant de la libre discussion de toutes les questions qui intéressent l'humanité.

L'invention de l'imprimerie ouvre une ère glorieuse dans les fastes du progrès, et la liberté de la presse marque une autre étape sur la route du perfectionnement.

Les anciens abus disparaissent petit à petit ; les communications entre les peuples deviennent plus faciles ; les connaissances, plus répandues ; le commerce, plus considérable ; l'industrie, plus perfectionnée ; la vie, moins chère ; le confort, plus général ; les guerres, moins fréquentes ; la liberté, plus à la mode ; les castes, moins nombreuses et moins accentuées ; le niveau moral et intellectuel, plus relevé ; le sentiment de l'homme et du devoir, mieux compris et mieux apprécié ; les nobles aspirations, mieux encouragées ; les chances de succès, plus nombreuses pour quiconque veut s'élever dans la hiérarchie sociale ; et enfin le mérite réel, plus fréquemment reconnu qu'autrefois.

On lit beaucoup plus et l'on souffre beaucoup moins qu'au bon vieux temps. C'est surtout dans les pays où la presse, parfaitement libre d'exprimer toutes les opinions, même les plus saugrenues, pénètre dans toutes les classes de la société, que l'on retrouve la plus grande somme de bien-être au moral comme au physique.

C'est en lisant que l'on développe son intelligence. C'est en voyant le pour et le contre que l'on exerce son jugement.

On a tort de trop insister pour donner à chacun des opinions toutes faites. C'est le propre de l'erreur de craindre la lumière. La vérité ne peut que gagner à être comparée franchement, ouvertement, loyalement avec le mensonge.

Elle est assurée d'avance du triomphe définitif.

Pour conserver l'adhésion de quelques esprits mal faits, qui n'approuvent la vérité que parcequ'ils la comprennent mal, faut-il priver la plupart des personnes intelligentes de la satisfaction qu'elles éprouvent à affirmer leur foi par le raisonnement ?

Laissons donc aux imbéciles la tâche de soutenir de bonne foi l'erreur qui convient à leur nature grossière. Ils sont là dans leur élément. Ne recherchons pas leur adhésion. Ils nous comprendraient mal et nous défendraient maladroitement.

Groupons ensemble tous les caractères droits, tous les cerveaux intelligents, toutes les âmes viriles. Attirons les à nous par le raisonnement, et laissons ceux qui raisonnent

faux, ceux qui voient de travers, ceux qui comprennent tout à rebours, se ranger du côté qui convient à leurs aptitudes et à leurs penchants naturels.

La vérité ne s'en portera que mieux ; la justice a tout à gagner à ce triage, qui se fait de lui-même du moment que vous laissez chacun libre d'exposer franchement sa manière de voir.

Autrefois on étouffait dans le sang la voix des réformateurs. Cela a-t-il empêché la vérité de se faire jour ?

Le Divin Maître avait une mission à remplir. Pour une raison ou pour une autre il fallait bien que son sacrifice s'accomplît. Mais, humainement parlant, quelle a été la cause de son supplice ?

Qu'on le demande à l'histoire ou aux livres saints, la réponse est la même. Il venait proclamer la vérité méconnue. Jusqu'à lui on avait dit : œil pour œil, dent pour dent ; il venait prêcher le pardon des injures.

Il venait déclarer tous les hommes égaux, promulguer la grande loi de la charité. Il dénonçait les abus séculaires qui, sous l'égide d'une caste sacerdotale devenue toute-puissante, avait fini par corrompre le sens des traditions mosaïques.

C'était un novateur, et, à ce titre, considéré comme un être dangereux. C'était un agitateur, et les puissants n'ont jamais pu les souffrir. C'était un libérateur, et tout ce qu'il y avait de vieux réactionnaires demandaient sa mort à grands cris ; c'était un rédempteur, et son sang divin a fait germer sur la terre cette liberté qui a survécu depuis à toutes les violences du despotisme, à toutes les terreurs des persécutions, à toutes les hécatombes de chrétiens et de martyrs de l'idée émancipatrice.

Depuis sa venue, la tyrannie se débat en vain dans les affres d'une longue et sanglante agonie. Elle a revêtu toutes les formes, emprunté toutes les figures même les plus respectables, traversé tous les âges le glaive et la torche à la main.

L'intolérance religieuse et politique lui ont toujours prêté leur concours ; mais, même à travers les siècles les plus barbares, le flambeau lumineux de la liberté brillait quelque part dans la chrétienté. Rien n'a pu l'éteindre, et il nous a été transmis par le siècle dernier, grandi au souffle des révolutions, rendues sanglantes, hélas, grâce à l'héritage de sauvagerie légué par de longs siècles d'obscurantisme, d'intolérance et de compression de la pensée.

Les grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité, contre lesquels personne n'ose trouver à redire, mais que l'on voudrait rejeter sous prétexte qu'ils ont servi de fausse enseigne à des tyrans déguisés en apôtres du progrès, triomphent partout où la presse a ses coudées franches.

Les privilèges de castes ont fait leur temps, surtout sur cette terre d'Amérique, où, en fait de supériorité, on ne reconnaît plus que celle du mérite. Les vains efforts tentés pour inculquer à la population canadienne des idées d'un autre âge et d'un autre continent viennent se briser contre les principes égalitaires qui ont fait la force de nos voisins, qui feront la nôtre dès que nous nous serons débarrassés complètement des préjugés qui étouffent encore une partie de notre population.

A l'Assemblée du Parc Sohmer, quelques représentants de l'antique intolérance ont vainement essayé d'entraver la liberté de discussion. Ils en ont été pour leurs frais, et, sans l'indulgence qui caractérise les partisans de la libre parole, ils auraient sans doute rapportés des souvenirs cuisants de leur vaine tentative d'intimidation. La question de l'avenir du Canada intéresse trop les citoyens pour qu'il soit permis plus longtemps aux partisans de la rétrogression d'empêcher leurs adversaires de se faire entendre.

Ceci m'amène à vous reparler de la position exceptionnelle que vous occupez maintenant vis-à-vis des autorités religieuses. Avez-vous eu tort, avez-vous eu raison de publier ce que vous avez publié ? J'admets, pour les fins de la discussion, que vous avez eu tort. On ne vous accuse pas d'avoir soutenu des doctrines hétérodoxes. Si vous en aviez soutenu, il serait de votre devoir, comme catholique, de répudier ces erreurs. On vous aurait demandé de le faire, et vous l'auriez fait sans doute avec autant d'empressement que vous en avez mis à renoncer au feuilleton qui a servi de prétexte à votre interdiction.

C'est sans aucun doute le ton général de votre journal qui a déplu aux autorités. Supposons que vous ayez manqué de respect envers le clergé en général, que vous l'ayez persiflé, que vous vous ayez fait preuve d'hostilité à son égard. Même dans ce cas, sans vouloir le moins du monde révoquer en doute le droit absolu que peut avoir l'autorité diocésaine de se servir du refus des sacrements pour combattre un adversaire mal disposé, je ne puis m'empêcher de regretter l'attitude prise par le clergé en cette circonstance regrettable.

Si vous avez dépassé les limites permises, les tribunaux civils ou criminels sont là pour dispenser la loi, sinon la justice, à tous les citoyens tant ecclésiastiques que laïques.

Demandez plutôt à votre ami M. Baillargé, auteur de plusieurs volumes et... de votre arrestation.

Je suppose, cependant, que vous n'avez pas commis la grave erreur d'appliquer l'épithète d'*hospice* à tout le monde indistinctement. Ce sont de ces choses que vous devez réserver à vos favoris et que vous devez bien vous garder de distribuer sans ménagement.

Vous avez peut-être, sans préciser, sans donner lieu à des poursuites judiciaires, dit des choses désagréables, à l'adresse de certains membres du clergé. C'est mal à vous si vous avez fait cela injustement, et j'ajoute tout le poids de mon blâme à celui de l'interdiction qui pèse sur vos épaules ; mais je n'en regrette pas moins qu'on ne vous ait pas laissé vous punir vous-même.

Tout écrit injuste ou injurieux porte avec lui son contre-poison. Si vous avez eu tort, vos lecteurs mêmes se seraient tournés contre vous. Ils l'auraient fait d'autant plus volontiers que Mgr Fabre et le clergé en général ont beaucoup plus d'influence sur eux que vous n'en avez vous-même. C'est moi qui vous le dis, et je m'y connais.

Si vous aviez tort vous méritiez d'être puni et vous l'auriez été, ce qui eût été bien fait, si l'on vous eut abandonné à la tendre merci des lecteurs froissés de vos incartades. On a préféré vous interdire, on a fait de vous une victime, très intéressante j'en conviens, et voilà que l'opi-

nion d'un certain nombre se retourne en votre faveur. Si vous étiez coupable, vous ne méritiez pas cela, et je proteste pour ma part contre ce regain de popularité qui semble être la récompense de l'insubordination et la conséquence d'une mesure de rigueur dont l'absolue nécessité ne se faisait pas absolument sentir.

Si vous n'êtes pas coupable du tout... mais laissons cette hypothèse inadmissible. Vous devez avoir commis, dans une vie antérieure, quelque écœuranterie auprès de laquelle le péché originel, dont l'abbé Scott et M. Globensky nous ont dit un mot ou deux, n'était que de la Saint-Jean.

Dans tous les cas, je vois dans la mesure de rigueur qui vous a frappé, une atteinte à la liberté de parole, et, à ce titre, je regrette beaucoup que Mgr et son entourage se soient laissés influencer par des gens qui, à leurs heures, ne se gênent pas plus que vous pour faire la leçon aux autorités religieuses. Je lis dans la *Vérité* :

« Il est bien entendu que le CANADA-REVUE, lui aussi, continue la guerre scandaleuse qu'il a entreprise. Mais, au moins, il ne change pas de titre. Il se révolte contre l'autorité, il l'injurie, il l'outrage, mais il garde son drapeau. Il publie même une communication où on lit ce qui suit :

« Il y en a qui vous conseillent de changer le titre du journal ; je vous prie de n'en rien faire. Ne transigez pas avec votre conscience. Vous passeriez pour un dévot à la dernière mode, et ce n'est pas ce qu'il y a de plus recommandable, je vous prie de le croire... Je sais bien que l'interdiction ne pourrait pas s'appliquer littéralement à votre journal publié sous un autre nom. Mais, enfin, avez-vous en tort dans la ligne générale de conduite que vous avez suivie ? Si vous avez tort, avouez-le, et je suppose qu'alors l'interdiction sera levée. Si vous avez raison, toutes les interdictions du monde ne doivent pas vous faire varier d'un iota. *Faire un journal sous un autre nom pour escamoter frauduleusement une autorisation tacite, ce serait digne de l'engeance hypocrite dont je viens de vous dire un mot.*

« Nous serions curieux de savoir ce que les gens de l'*Echo des Deux Montagnes* transformé en la *Liberté* pensent de ce coup d'assommoir que le CANADA-REVUE leur assène sans le vouloir, sans doute.

« Et le CANADA-REVUE, si sévère pour les *hypocrites*, pourquoi ne dénonce-t-il pas, nominativement, le procédé de son confrère en libéralisme anticlérical qui cherche à 'escamoter frauduleusement une autorisation tacite ?'

« Serait un hypocrite au CANADA-REVUE non moins qu'à l'*Echo des Deux Montagnes* ? »

Non, saint homme, on n'est pas hypocrite au CANADA-REVUE, et cela explique sans doute pourquoi vous n'avez jamais pu nous sentir.

Comme c'est moi qui ai écrit le passage cité par la *Vérité*, je dois donner un mot d'explication. Je n'ai jamais eu l'intention de tracer à l'*Echo des Deux Montagnes* la ligne de conduite qu'il devait tenir. L'*Echo des Deux Montagnes* est un journal de campagne que l'interdiction a tué raide. Il n'est pas transformé en la *Liberté*, quoi qu'en dise la *Vérité*.

J'ignorais alors que ses jeunes rédacteurs eussent l'intention de fonder un nouveau journal, qui, du reste, n'a pas encore vu le jour au moment où j'écris. Ce journal, lorsqu'il paraîtra, se nommera, dit-on, *La Liberté*. Il aura son programme qui plaira ou ne plaira pas aux autorités religieuses.

Il n'y aura là, j'en suis certain, aucune tentative d'escamoter une autorisation tacite, attendu que ces messieurs, qui

ont bien le droit je suppose de fonder un journal sur de nouvelles bases, n'appartiennent certainement pas à l'engeance hypocrite dont je vous ai parlé.

Je n'ai jamais songé à les viser, et si j'en parle ici ce n'est pas tant pour répondre à la *Vérité* que pour leur souhaiter dans leur nouvelle entreprise un meilleur sort que celui qui vient de les frapper.

Leurs écrits ne doivent pas et ne peuvent pas être condamnés d'avance, et j'espère que, sans faire la moindre concession de principes, ils sauront à l'avenir éviter les écueils qui leur ont été fatais.

FRANCOEUR,

L'INSTRUCTION PUBLIQUE L'ART DE LA LECTURE

Nous examinerons aujourd'hui un livre intitulé : *Cours de lecture à haute voix, ou leçons pratiques de lecture française et de prononciation*, par M. l'abbé P. Lagacé ; ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique.

“ Lire à haute voix, dit l'auteur dans son avant-propos, c'est parler sa lecture ; et bien lire, c'est bien parler. Or, pour bien parler, il ne suffit pas de connaître les règles de la grammaire ; il faut de plus avoir une prononciation irréprochable, des inflexions de voix justes et naturelles. La grammaire donne de la correction à la phrase, de la pureté au discours ; mais elle ne s'occupe pas de la prononciation, et encore moins de l'expression. On aura beau savoir toutes les règles de la syntaxe, si l'on prononce mal les mots, si l'on donne des intonations fausses, on ne saura ni bien lire, ni bien parler.”

Et plus loin : “ La division que j'ai adoptée est simple et naturelle. Il y a en effet trois degrés à parcourir pour arriver à bien lire : les *sons*, la *prononciation* et l'*expression*.”

“ Les *sons* ne sont autre chose que les éléments de la langue.

“ La *prononciation* apprend à se servir de ces différents éléments pour en former les mots.

“ L'*expression* donne à l'ensemble du discours le mouvement et la vie.”

Avant de poursuivre, constatons que l'étude des *sons* et de la *prononciation* fait tous les frais de ce livre ; l'étude de l'*expression*, c'est-à-dire la manière de rendre avec vérité la pensée écrite d'un auteur, est restée à l'état de projet. C'est pourtant le point capital de l'art de la lecture.

M. l'abbé P. Lagacé s'est trop occupé de la modification de l'accent de ses concitoyens. La prosodie fixe les règles de l'accent grammatical ; elle établit une différence dans la prononciation des syllabes ou des mots considérés en eux-mêmes ; mais l'expérience et la raison protestent contre les systèmes qui voudraient soumettre cet accent à des règles invariables. Qu'il soit nécessaire de prononcer les mots d'une langue selon les règles d'une certaine prosodie, cela est hors de discussion, mais le principe exagéré devient d'une fausseté évidente. Y a-t-il un seul mot qui soit articulé avec la même accentuation, non-seulement d'une partie de la France à l'autre, mais dans la capitale même ? La précision à cet égard est une chimère. Jusqu'à un certain point, la quantité peut être soumise à des règles, mais non l'accent. L'accent se modifie selon le tempérament, le caractère, la vivacité ou le pays des individus. En

France, il y a l'accent *provençal*, l'accent *gascon*, l'accent *picard*, l'accent *normand*, l'accent *franc-comtois*, l'accent *alsacien*, l'accent *auvergnat*, pour ne parler que des plus marqués, et les indigènes de ces provinces ne peuvent jamais parvenir à modifier assez leur accent pour dissimuler leur origine, à moins qu'ils aient quitté leur pays avant l'adolescence, et encore...

S'en suit-il que l'exercice de l'art oratoire leur soit interdit ou qu'ils ne puissent y apporter un réel talent ? Assurément non, et, dans bien des cas, l'accent natal, amendé par l'étude, par la connaissance parfaite des règles et du génie de la langue, donne du piquant, du pittoresque à leur débit.

L'accent *canadien* se rapproche tellement de l'accent *normand* que nul en France n'en ferait la distinction. Il est un peu plus modeste, un peu plus âpre, mais il faut avoir séjourné au Canada pour sentir cette différence. Cet accent est unique dans toute la Province. Allez au nord ou au sud, à l'est ou à l'ouest, dans n'importe quel comté, dans n'importe quelle paroisse, partout identité d'accent. Cela constitue une supériorité notable sur la France, et dispense la jeunesse studieuse de ces longs efforts ayant pour but d'atteindre à la perfection fictive d'un art artificiel. De plus, l'art oratoire ou l'art de la lecture n'étant pas enseigné ici en vue de faire des sujets destinés à produire leurs talents en France, cette prétention de vouloir dresser des puristes capables de soutenir la comparaison avec ceux de la mère-patrie est sans objet utile.

La première partie du *Cours de lecture à haute voix* est constituée par des tableaux sur la valeur des sons et la manière de les articuler ; seulement, la prononciation est figurée par une orthographe phonétique qui laisse fort à désirer. Les sons sont divisés en deux catégories : les *sons aigus* et les *sons graves*, division qui a pour inconvénient de ne pas laisser place aux *sons intermédiaires*, si nombreux en français. Ainsi le mot *équateur*, selon M. l'abbé P. Lagacé, prend un *a* grave et doit se prononcer *équitteur*. Cela est faux. Entre l'*a* aigu et l'*a* grave il y a un son intermédiaire, une nuance, une sorte de dièze difficile à saisir, impossible à figurer graphiquement et dont l'emploi ne s'acquiert que par un très long commerce avec les gens dont la prononciation est irréprochable. On ne prononce pas *é-coi-teur*, ni *é-coâ-teur*, mais *é-koua-teur*, ou à peu près. Du reste, la prononciation figurée de la plupart des mots n'est qu'approximative, quand elle n'est pas de pure fantaisie. Ce n'est pas non plus en torturant les enfants par des contorsions buccales qu'on obtiendra l'amendement de la prononciation. Ainsi pour prononcer *ô* grave, il est dit dans le livre :

“ Rapprochez les dents, allongez les lèvres bien en dehors, resserrez-en les coins, de sorte que le dessin de la bouche, en cette position, représente tout-à-fait un petit rond, un *o* : hôte, côte, fôte.”

Rien n'est plus inexact ; si vous rapprochez les dents, il vous sera impossible d'émettre le son *ô*. Le même procédé est indiqué pour toutes les articulations. Système impraticable, inutile par conséquent, et que Molière a suffisamment ridiculisé dans le *Bourgeois gentilhomme*.

Mais où ce *Cours de lecture* devient étrange, c'est dans les exercices vocaux qui précèdent chaque modèle. L'auteur est si amoureux de l'éliision, qu'il ne tient aucun compte des règles de la grammaire ou de la versification à cet égard ; toutes les syllabes muettes sont proscrites et mises en apostrophes, ce qui donne à la lecture un cachet légèrement poissard. Dans les vers surtout, où l'éliision est soumise à une règle formelle, la façon de dire de M. l'abbé P. Lagacé confine au burlesque. En vertu de cette règle, on ne compte pas dans la mesure d'un vers toute syllabe finale d'un mot qui se termine par un *e* muet, et qui est placé devant un autre mot commençant par une voyelle ou un *h* muet. Aussi, dans les vers suivants, tirés de *J. B. de La Salle*, de Louis Fréchette :

“..... Leur conscience épelle
 “ Au fond de l'ombre où Dieu leur parle et les appelle,
 “ Inconnus ou puissants, triomphants ou proscrits,
 “ Des mots mystérieux par le destin écrits.”

on ne compte pas les syllabes muettes *ce*, *bre* et *le*, dont l'*e* muet est placé devant une voyelle. Ces syllabes reprendraient toute leur valeur et seraient comptées si elles étaient devant une consonne ou un *h* aspiré, comme dans les vers suivants du même poème :

“ L'humble sulpicien de Reims avait aussi
 “ De ces pressentiments ; et le vague souci
 “ De la tâche future emplissait sa pensée.”

Toute syllabe muette finissant un vers ne compte pas dans la mesure du vers : elle est considérée comme éliée.

EXEMPLE : “ Au fond de l'ombre où Dieu leur parle et les appelle.” *Ap-pelle* n'a que deux syllabes ; il en aurait trois dans le corps du vers, avant une consonne ou un *h* aspiré.

Il les *ap-pel-le* tous, Il s'*appelle* héros !

Nous répétons que cette règle de l'éliision est formelle. Nous allons voir comment M. l'abbé P. Lagacé l'applique. Il donne comme un modèle résumant les sons de la langue française le fragment d'un poème de Raynouard, *Les Templiers*, avec la recommandation d'*articuler syllabiquement*. Voici quelques extraits de ce morceau avec l'exercice qui l'accompagne, et que nous placerons sous chaque vers pour en faciliter la comparaison. Afin de mettre en relief le génie de ce spécimen d'exercices, nous numérotions les syllabes de chaque vers du modèle et de l'exercice. On sait que l'*Alexandrin* se compose de douze pieds ou syllabes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
MODÈLE :	Un	im	men	se	bu	cher	dres	sé	pour	leur	sup	pliee,	
EXERCICE :	Un	n'im	men's	bu	ché,	dré	et	pour	leur	su	plis'		
M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
	S'è	lè	ve	en	é	cha	faud,	et	cha	que	che	va	lier
E	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
	S'è	lè	v'	en	n'è	cha	fo,	et	ché	che	va	liè	
M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
	Croit	mé	ri	ter	l'hon	neur	d'y	mon	ter	le	pre	mier	
E	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
	Croa	mé	si	té	l'o	neur	d'i	mon	té	le	pre	mier	

Ainsi sur trois vers, les trois premiers, il y en a deux, de par la volonté du professeur de *Lecture à haute voix*, à qui il manque un pied.

Encore trois vers, s'il vous plaît :

M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
	Mais	il	est	dans	le	ciel	un	tri	bu	nal	au	guste,		
E	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11			
	Mè	z'il	è	dan	l'ciel	un	tri	bu	nal	o	gust',			
M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
	Que	le	fa	ble	op	pri	mé	ja	mais	n'im	plo	re	en	vain,
E	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11			
	Ke	l'faibl'	o	pri	mé	ju	mé	n'im	plo	r'en	vin,			
M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
	Et	j'o	se	t'y	er	ter,	ô	P'on	ti	te	,,	main !		
E	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
	E' j'oz'	ti	ci	té,	ô	P'on	tif'	ro	min !					

Ce dernier alexandrin n'a que dix pieds, le fragment cité a trente-neuf vers sur lesquels dix-neuf sont estropiés par le procédé de M. l'abbé Lagacé : quinze n'ont que onze syllabes et quatre en ont dix seulement. Si tel est le but de l'ouvrage, nous proclamerons volontiers que ce *Cours de lecture à haute voix* est sans rival.

La deuxième partie du livre traite de la prononciation. Les observations générales qui précèdent ce livre sont ainsi terminées :

“ Dans la langue française il y a deux manières de prononcer : l'une qui convient à la conversation familière, et l'autre qui est propre au discours soutenu. C'est cette dernière que l'on trouvera indiquée dans les chapitres suivants.”

Franchement cette déclaration était indispensable. En parcourant les chapitres suivants, on est en droit de se demander si l'auteur n'a pas simplement voulu initier ses élèves au langage négligé des gens du commun. Le premier chapitre est composé de phrases hachées menu, sans lien entre elles, complètement indépendantes du sujet, car il y a un sujet énoncé par ce titre : L'ÉCOLE. Voici la dernière phrase : “ Je me sers de ce livre pour lire,” dont la prononciation est ainsi recommandée : *Je m'sèr' de c'livr' pour lire.* Cet exemple suffira. Cependant, si nos lecteurs pensaient que nous nous en tenons là, faute de pouvoir le multiplier, nous nous engageons à publier cinq cents exemples semblables tirés uniquement de cette deuxième partie qui tient dans soixante-huit pages.

La troisième partie se débite en séries de modèles, et traite de l'*“Expression”*. N'allez pas croire, trompés par cette fallacieuse promesse, que l'art d'observer et de détailler les nuances, de souligner les passages gracieux ou pathétiques, de mettre adroitement en lumière les mots à effet ou de dissimuler les faiblesses du style soit enseigné là ; pas plus du reste que l'art de respirer, d'employer les inflexions vocales appropriées ou de se servir avec avantage de la ponctuation. Non. Il n'y a rien de toutes ces bêtises-là. On trouve tout bonnement dans cette troisième partie cent dix-neuf morceaux, plus ou moins choisis, de prose et de vers précédés d'un mécanisme vocal agissant sur le nerf lingual de manière à plonger dans la démence les élèves nerveux qui s'appliqueraient trop à en pénétrer les beautés. Citons une phrase du No. 1 intitulé *La Souris prudente* : “ Je me

"garderai bien d'y toucher, dit-elle; mais le flairer, cela ne peut me nuire en rien." Ici le soin du pédagogue transpire; il laisse à l'initiative de l'élève un peu d'exercice et se contente de lui traduire la proposition subordonnée :

"mais le flairer, cela ne peut me nuire en rien."
par : "me flêrê — c'la n'peu m'nuir' en rien."

Parlant de la lecture des vers, M. l'abbé P. Lagacé prétend que "le muet s'élide plus ou moins, suivant le caractère du discours : plus, s'il est familier; moins, s'il est soutenu." C'est une abominable hérésie poétique! On pourrait croire à une colossale erreur typographique, si cette théorie n'était appuyée d'un exemple. On vient de lire que le muet s'élide : plus, dans le genre familier; moins, dans le genre soutenu. Or, l'exemple fourni par M. l'abbé P. Lagacé est emprunté au *Songe d'Athalie*, qui appartient bien au genre soutenu; et puisque le muet s'élide moins dans ce genre que dans le genre léger, nous nous demandons comment il serait possible d'élider davantage. Nous numérotions encore les syllabes, et nous intitulerons cette hilarante récréation : Vers de Racine, interprétés par M. Lagacé.....

RACINE. ¹ C' ²é ³taît ⁴pen ⁵dant ⁶l'hor ⁷reur ⁸d'u ⁹ne ¹⁰pro ¹¹fon ¹²de nuit;

M. LAGACÉ. ¹C' ²taît ³pen ⁴dant ⁵l'hor ⁶reur ⁷d'un' ⁸pro ⁹fond' ¹⁰nuit;

R. ¹Ma ²mè ³re ⁴Jé ⁵za ⁶bel ⁷de ⁸vant ⁹moi ¹⁰s'est ¹¹mon ¹²trêe.

M. L. ¹M'a ²mèr ³Jé ⁴za ⁵bel ⁶de ⁷vant ⁸moi ⁹s'est ¹⁰mon ¹¹trêe,

R. ¹Comme ²au ³jour ⁴de ⁵sa ⁶mort ⁷pon ⁸peu ⁹se ¹⁰ment ¹¹pa ¹²rée;

M. L. ¹Comme ²au ³jour ⁴de ⁵sa ⁶mort ⁷pon ⁸peu' ⁹ment ¹⁰pa ¹¹rée;

R. ¹Trem ²ble, ³m'a ⁴- ⁵l- ⁶elle ⁷dit, ⁸fil ⁹le ¹⁰di ¹¹gue ¹²de moi;

M. L. ¹Trembl', ²m'a ³- ⁴l- ⁵ell' ⁶dit, ⁷fil ⁸dign' ⁹de moi.

Est-ce risible! Est-ce affligeant! C'est l'un et l'autre. On peut rire tout son saoul de cette façon d'interpréter les immortelles beautés d'un immortel poète; et l'on se sent pris d'une grande affliction en constatant la honteuse ignorance de celui qui prétend doter la jeunesse d'un art dont il ne connaît même pas les rudiments. Nous abrégeons nos citations, il y aurait trop à dire. Cette troisième partie s'étale en deux cents pages insipides, saturées des singularités que nous avons déjà signalées et qui suintent de toutes les lignes. Nous ne parlons pas des fautes typographiques ni des fautes de ponctuation; il y a compensation de la grossièreté de celles-ci par le nombre de celles-là.

Mais ce n'est pas tout. Il paraît que la prononciation n'a pas là-dedans une assez large part; le livre est couronné par un traité spécial de prononciation. Il y aurait encore une moisson abondante à faire parmi les erreurs grossières qui s'épanouissent paisiblement dans ce traité, mais nous limiterons notre cueillette à quelques-unes.

À l'impératif, il faut appuyer sur le muet, et dire : donnez-le lui, enseignez-le moi, voyez-le, etc. M. l'abbé Lagacé ne nie pas l'existence de cette règle, mais il prétend qu'il y a exception quand "la nécessité d'éviter un hiatus et de

conserver l'harmonie du vers force à l'élider (le muet). Et il cite comme exemple :

Rendez-l' à mon amour, à mon vain désespoir.

Nous ne savons d'où ce vers est tiré; mais, ou M. Lagacé l'a mal copié, ou l'auteur a commis une faute impardonnable qui le range dans la catégorie des rimeurs pour fabricants de mirlitons ou pour marchands de papillotes. Afin de justifier notre jugement sur cet inconnu, disons qu'on appelle *hiatus* la consonnance qui résulte de la rencontre d'une voyelle finale sonore qui termine un mot avec la voyelle initiale du mot suivant. Exemple : *Il a été irrité.*

La voyelle *a* et l'*é* initial de *été* forment un hiatus. L'*é* final de *été* et l'*i* initial de *irrité* en forment un autre.

L'hiatus est complètement banni des vers français. Boileau, dans son *Art poétique*, en a fixé la règle par un distique célèbre :

"Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée."

Mais il ne s'agit que des voyelles sonores; autrement Boileau aurait commis un hiatus à chaque hémistiche.

Donc l'hiatus est la faute que commet le poète lorsqu'il ne sait pas éviter la rencontre intempestive de deux voyelles. C'est une grosse faute, mais le déclamateur est impuissant à la corriger, et, dans tous les cas, ne saurait en être rendu responsable. Il n'y a aucun moyen d'effacer l'hiatus par la diction, puisqu'il n'est pas constitué par le muet qui, seul, peut s'élider. Mais l'hiatus n'est pas la seule faute à relever dans le vers cité pas M. l'abbé Lagacé, il y a aussi une faute de mesure :

¹Ren ²dez- ³le ⁴à ⁵mon ⁶amour"

est un hémistiche d'alexandrin de sept syllabes, ce qui constitue un phénomène dans le genre. Si le fichu poète qui a pondé cela a jamais existé, il doit porter la responsabilité de sa double faute. C'est le partager que de dire, au mépris de la règle grammaticale et du bon sens :

¹Ren ²dez- ³l'a ⁴mon ⁵a ⁶mour

M. l'abbé Lagacé prétend que la lettre *u* est nulle dans *liquéfaction*. C'est encore une erreur. On prononce *li-ku-é-faction*, mais on dit *li-ké-fier*. C'est anormal, mais c'est ainsi.

Pour la lettre *p*, M. l'abbé Lagacé déclare qu'elle ne se prononce pas dans *baptismal*, *cep*; c'est toujours une erreur. Le *p* est nul dans *baptême*, *baptiser*, *baptistaire*, mais il se prononce dans *baptismal* : *baptismal*. Le *p* ne se prononce pas dans *cep* suivi d'un mot commençant par une consonne : *cé* de vigne; mais on le prononce devant une voyelle : le *cepp* est arraché.

Hymen, se prononce *hymène*, sans exception; pourtant M. l'abbé Lagacé prétend que "dans la poésie moderne on est obligé souvent de prononcer " *hymain*, par respect pour la rime." Ainsi un jeune homme pourra dire aux parents de la fille :

Accordez-moi sa main,
J'en pince pour l'hymain !
Amain.

CHARITÉ

— PAR —

PIERRE MAËL

I

C'était une journée grise. La vie est ainsi généralement, — terne et maussade. Les joies en sont les heures de soleil, et quand l'astre flamboie au ciel, c'est fête pour tout le monde, car les pauvres sont aussi heureux d'un sourire que d'un morceau de pain.

On vendait tout devant la porte du vieux Le Mouël. Il n'était plus là, d'ailleurs, pour voir cette vente. Il était pourvu, lui, d'un bon lit fait de quatre planches de sapin, à six pieds au-dessous du niveau des vivants. Il y avait deux mois environ qu'on l'y avait couché, ayant pour tout suaire l'un des deux draps de son lit. Les gens d'Audierne avaient dit en le voyant passer :

“ Pauvre père Le Mouël ! C'était un bon marin, un bon Breton. Il est tranquille. Mais que va devenir la petite Gaïd ? ”

La petite Gaïd, c'était sa nièce, une fillette de quinze ans, qui avait connu le malheur sous toutes ses formes. A dix, elle n'avait plus ni père ni mère. Ses deux frères aînés étaient restés, l'un tué raide d'un coup de fusil d'Arabe, à Sfax, l'autre noyé sur les côtes d'Islande. Le vieux grand-oncle l'avait recueillie. Elle lui avait tenu son ménage, tout en gagnant quelques sous à des travaux de couture.

Maintenant que Le Mouël était mort, elle n'avait plus de ressources. Le vieux avait des dettes. Comme il avait soixante-douze ans, il n'allait plus que rarement en mer, très rarement. Les prêteuses du bourg, les femmes Quinic, deux sœurs, qui possédaient une belle maison à Douarnenez et une belle campagne à Esquibien, lui avaient retenu ses meubles d'avance. Et maintenant que le vieux n'y était plus, on n'avait cure de la petite.

Elle était restée dans la maison, dans la chambre nue, debout sur le sol de glaise battue, un peu hébétée par ce vide, promenant ses regards sur les murs lépreux, sur la fenêtre aux petits carreaux jaunis, les relevant parfois vers le plafond, lui aussi jauni par la fumée de la cheminée.

Il était hideux, ce vide. Elle n'était pas déjà si pleine, auparavant, cette pauvre demeure. Mais ses deux pièces avaient encore leur garniture : un grand lit de bois blanc pour le vieux, avec une grande armoire bretonne à côté de la cheminée, et deux chaises de paille, et aussi, appendus au cadre du mur, les ustensiles les plus indispettables pour la cuisine quotidienne. C'était la chambre de “ devant, ” celle qui ne recevait pas l'eau des pluies, parce qu'il y avait une marche au seuil. Encore n'était-il pas bien sûr que, par les jours de bourrasque, cette eau n'entrât point, par éclaboussures du ruisseau qui courait juste au

pas des portes. — L'autre, celle qui donnait sur le jardin, c'est-à-dire sur la cour qui en tenait lieu, renfermait un lit pliant, dont la couche était en toile à voile. C'était la chambre de Gaïd. Là, par exemple, l'eau s'était toujours donné carrière, car le sol du jardin était plus élevé.

Il faut croire qu'elle était encore trop riche, la pauvre, puisque les femmes Quinic lui prenaient son lit avec celui du vieil oncle. Dame ! Elles avaient été charitables. Elles lui avaient laissé deux mois “ pour se trouver quelque chose. ” Ce n'était pas leur faute si l'enfant avait été feignante, si elle avait passé à pleurer son temps qu'elle aurait bien mieux employé à chercher une place. Après tout, ça se trouve, les places. Seulement, il faut se remuer. Bien sûr, ce ne sont pas les dames qui viennent chercher leurs domestiques. — A Douarnenez, on payait couramment une bonne cinq francs par mois. Si elle ne trouvait pas là, elle n'aurait qu'à aller plus loin, à Quimper, à Brest. Tout le monde peine, tout le monde travaille sur cette terre, et l'on n'a pas le droit de se plaindre quand on a du pain à gagner.

Bien des gens avaient accepté cette bonne défense des sœurs Quinic. Il faut bien que chacun entre dans ses débours, pas vrai ? Et, on ne pouvait pas dire le contraire, elles avaient été pour le vieux d'une complaisance, oh ! mais, d'une complaisance !... Pour le certain, il leur en avait pris jusqu'à quatre cents francs, et ce n'était pas ce que se vendrait le mobilier qui couvrirait le chiffre. Elles en seraient de leurs poches, les prêteuses, et, vraiment, c'était dommage, car, enfin, si elles avaient fait beaucoup d'affaires comme celle-là, elles n'auraient certes pas, à cette heure, leur belle maison de Douarnenez et leur belle campagne d'Esquibien. Tant il est vrai que le bien bien acquis seul profite !

La vente devant la porte tirait en longueur. Pourtant, il n'avait pas l'air de s'amuser, le commissaire priseur. Pour trois francs il avait vendu tout le lot de chaises, — il y en avait cinq. Le pliant avait produit deux francs cinquante, les couvertures et le matelas trente-deux sous.

Restait le grand lit du père Le Mouël. Celui-là faisait hésiter les acquéreurs. On l'avait mis à prix à soixante-quinze francs, la literie comprise. — Il avait fallu rabattre de ce chiffre. Présentement, on était à quarante-cinq, et personne n'élevait la voix.

A la fin, quelqu'un se présenta, le patron de barque Gubiern. Timidement, il offrit vingt-cinq francs.

Cette fois, l'enchère parut trop faible. Le débitant de boissons Mathieu, un Bourguignon, trouva que le chiffre était dérisoire. Il cria : vingt-sept.

Sur quoi Gubiern porta à vingt-huit, et la bataille s'en-

gacea à coups de cinquante centimes et de cinq sous. Finalement, le lot resta à Mathieu, auquel il fut adjugé pour la somme de trente-sept francs cinquante.

Le total de la vente atteignit un chiffre fantastique de soixante-douze francs. Il y eut encore des gens pour plaindre ces pauvres sœurs Quinic, qui y perdaient presque toutes leurs avances.

Parbleu ! le public n'était pas tenu de savoir que les deux bonnes âmes avaient gagné deux cents pour cent à ce marché, car, depuis un an passé, l'huissier Jeandreau, de Douarnenez, leur compère, avait acheté pour deux cents cinquante francs la petite maison elle-même, qui en valait au plus bas mot le triple.

Une fois cette "liquidation" terminée, chacun retourna à ses affaires.

Il ne resta dans la pauvre demeure vide que la petite Marguerite Le Mouël, une épave que la misère jetait à la côte et qui n'avait plus rien à attendre des hommes.

Quand tout le monde fut parti, machinalement Gaïd alla fermer la porte. La maison était aussi vide que possible, si ce n'est qu'elle renfermait encore cette orpheline. Nulle ne s'enquit d'elle. Quelques pauvres mères du voisinage la virent bien à travers les carreaux verdis ; mais elles ne pouvaient que la plaindre. Elles se dispensèrent donc de lui parler. Que lui auraient-elles dit ?

Il n'y avait que le propriétaire qui aurait pu s'effusquer de sa présence dans son immeuble. Mais il était loin, ce propriétaire, que ce fût l'huissier Jeandreau ou les femmes Quinic. Et, d'ailleurs, il n'était pas méchant à ce point. On dit bien du mal des huissiers : ils ont pourtant quelquefois l'âme tendre, — à preuve celui-là. Et puis, une maison, ça ne s'emporte pas du soir au matin. On verrait à expulser la locataire quand elle s'aviserait de détacher une tuile du toit, ou de faire du feu dans la cheminée, rapport à un incendie possible. — Pour le reste, elle pouvait demeurer là *tout à son aise*, et à sa guise, y mourir de froid et de faim, si ça lui convenait. Le maître du logis n'y trouverait pas à redire.

Par bonheur, huissiers et femmes de proie ne dominent pas à Audierne. La population est faite tout entière de pêcheurs et de marins, auxquels se mêlent quelques fonctionnaires et retraités de la marine. — Ceux-là comprennent la vie autrement que les gens d'affaires ; ils ont encore un viscère de la sensibilité, ce qui leur permet de compatir aux souffrances de leur prochain. Quant à la morgue sociale, comment la connaîtraient-ils, ceux qui savent ce que vaut un homme et un autre homme en face de cette niveleuse effrayante qui bat, de nuit et de jour, de son bélier formidable, la barre de leur port, et que, généralement, l'épiderme délicat d'un millionnaire habitué aux mollesses de la fortune supporte moins aisément les baisers de l'eau salée que la rude peau crüe et trempée d'un pêcheur de sardines ?

Dans les rues et sur le pas des portes, on parlait de la détresse de l'enfant.

Gaïd, elle, après avoir tourné vingt fois de l'une à l'autre des pièces nues et désertes, comme une bête fauve autour de sa cage, était revenue s'asseoir sur la pierre du foyer, lisse et propre ; douloureuse Cendrillon, que nulle fée amie ne pouvait consoler. Elle était là, l'œil atone et vague, les deux mains réunies au-dessous des genoux, se serrant, filieuse et glacée, devant ce froid de l'abandon et du désespoir.

La nuit s'approchait. Dans ces jours de clarté douteuse, les ténèbres sont toujours bien venues, lorsque l'on a, pour les combattre, la lumière des lustres et des bougies. Elles ont cet avantage d'effacer sous le noir uniforme la teinte grise et sale du firmament, pareil à un manteau de pénitent.

Mais, pour le pauvre, elle est implacable, l'obscurité. Où donc Gaïd aurait-elle pris la flamme nécessaire à

mettre un peu de jour dans sa détresse ? Elle n'avait pas un sou dans sa poche pour payer un morceau de pain. Avec quoi eût-elle acheté la chandelle indispensable ? — A mesure que l'ombre montait, escamotant les coins et les angles, mettant sur les punelles cette trame progressivement épaissie qui fait la cécité nocturne, l'enfant la sentait se peupler de menaces indécises et de terreurs sans corps. Cette imagination de Bretonne, formée aux légendes et aux mythes, toujours tristes, de son pays, commençait à subir l'influence de la fuite du jour. Et pour accroître les tortures de l'esprit, la souffrance attaquait le corps tout entier. La faim tourmentait l'estomac et le froid envahissait les membres.

Quelque temps, elle ferma les yeux pour ne plus voir, ne plus entendre. Elle souhaita, elle espéra même peut-être que le sommeil allait venir la prendre, l'envelopper, la distraire de toutes choses, la séparer de cet extérieur qui se montrait à elle sinistre et douloureux. — On était en mars, et le froid, assez vif pour faire cruellement souffrir, ne l'était point assez pour faire mourir. Marguerite Le Mouël vit donc grandir l'ombre, tout en grelottant sous le froid.

Alors, elle eut une réaction.

Cette solitude lui fit peur. Elle voulait fuir, obéissant, sans le savoir, au besoin de chaleur et de mouvement, au besoin de vie au dehors, pressée de sortir de cette maison déserte, tremblant maintenant à la pensée que, peut-être, dans l'obscurité, le mort allait revenir, ce pauvre vieux mort qu'elle avait tant aimé. Jamais, autrefois, elle n'aurait voulu croire qu'elle craindrait pareille chose. L'oncle avait toujours été bon pour elle qu'elle ne pouvait le redouter méchant après la mort. Mais la superstition était plus forte ; elle s'apesantissait de toute la densité des ténèbres, et ployait cet esprit d'enfant sous un joug que l'atavisme des mêmes croyances l'avait prédisposé subir à.

Elle se leva pour sortir. Arrivée à la porte, elle s'arrêta.

Une question terrible surgissait dans sa pensée.

Où irait-elle ? La nuit, ce n'est point l'habitude que les filles courent les champs. Et puis, les champs, eux aussi, sont la carrière des fantômes. Les Korrigans s'y donnent licence, le Grand Errant les parcourt, les lavandières des marais y traînent leurs blanches robes de vapeurs. Sans compter qu'elle se remémorait des dates funèbres, et qu'elle se rappelait maintenant qu'on touchait au 21 mars, et que l'équinoxe est le moment où les âmes des trépassés en mer courent la côte, de la pointe de l'Hervilly au cap de la Chèvre.

Alors un grand dé-espoir lui vint ; elle se sentit en une immense détresse. Elle eut le regret de n'être point morte, elle aussi, avec le vieil oncle Le Mouël. Elle voulut revenir à la pierre du foyer. Elle n'osa pas. Tout le fond de la chambre était tapissé d'obscurité, et les montants de la cheminée s'y noyaient. Était-ce l'effet d'une hallucination, ou le reflet du jour mourant à travers les vitres jaunies ? Une traînée blanchâtre, indécise, s'allongait, en tremblotant, sous le haut manteau, dans l'enfoncement de l'âtre.

Gaïd trembla. Elle avait mal vu. Ses yeux, dilatés par l'épouvante, s'étaient troublés. Elle n'osa pas se retourner pour mieux voir. Tremblante, claquant des dents, elle appuya vers la fenêtre, dont les carreaux retenaient des débris de lueurs crépusculaires. C'était encore le jour, cela, et le jour réchauffe et console.

Combien de temps serait elle demeurée ainsi, effarée, perdue, l'esprit en transes, oubliée des autres et d'elle-même, si pétrifiée par la peur, qu'elle croyait sentir sa raison mourir en elle ?

Tout à coup, on frappa aux carreaux.

Et ce bruit — tout bruit est un signe de vie, — la rap-

Une voix l'appela du dehors, une voix de femme qui disait :

— Gard, Gaïd Le Mouël !

Cet appel la galvanisa. Du coup ses terreurs cessèrent : si elle n'avait été si triste, elle en aurait ri.

Vite, elle courut à la porte, l'ouvrit et répondit :

— Qui m'appelle ?

C'était Anne Kerflec'h, la femme au sous-patron du canot de sauvetage. Elle avait huit enfants, la bonne âme, et ça ne l'empêchait pas de tendre la main aux misères d'autrui.

Tout le jour, elle avait pensé à la petite Le Mouël, se demandant comment elle lui viendrait en aide. Finalement, elle avait trouvé, comme toutes les bonnes âmes du pays breton, que là où il y en a pour dix il y en a pour onze. Elle s'était dit cela, et aussi que l'orpheline abandonnée, n'ayant pas de place ni de salaire, n'ayant plus de foyer, ne serait pas humiliée de venir s'asseoir à une table amie et partager la soupe au poisson de tous. Ce n'était pas une aumône, cela : c'était quelque chose comme les antiques agapes chrétiennes où, souvent, les plus pauvres conviaient les plus riches.

Et elle s'était décidée, Anne Kerflec'h, et elle était venue, la main et le cœur ouverts.

Quand elle fut en face de la petite, elle éprouva quelque embarras.

— C'est pour te demander, Gaïdik, si ça te ferait plaisir de venir manger la soupe avec nous.

A cette question, le cœur de l'enfant sauta dans sa poitrine. Des larmes lui gonflaient les paupières : quelque chose l'étouffait, car elle ne sut que dire :

— Oh ! madame Kerflec'h !...

La mère de famille s'excusa presque.

— Ah ! dame ! tu sais, petite. Il n'y a que cela, et le poisson après. Mais il est frais, et tu es du pays. Le poisson frais et le pain noir, c'est le plus ordinaire de nous autres. Voyons, ça te dit-il ?

Gaïd tendit ses deux mains à la fois vers l'excellente femme, et de la même voix étranglée :

— Si ça me dit, madame Kerflec'h ! Je le crois bien.

— Alors, ne perdons pas de temps à causer. Il ne fait pas bon devant la porte. Viens-t'en. Nous parlerons mieux avec la cueiller et la fourchette, autour du pot.

Marguerite Le Mouël suivit en sanglotant. Maintenant l'émotion avait trouvé une sortie. Les pleurs ruisselaient sur sa jolie figure allongée et pâlie. Elle ne pouvait pas refouler ce flot. Cela débordait en dépit de tous ses efforts.

Et la femme du sous-patron de répéter, pour essayer de de la calmer :

— Allons, allons, c'est bon. Faut pas pleurer comme ça, ma fille, sans quoi les garçonnets de la maison ils vont te dévisager sans comprendre pourquoi. Et puis, ça n'avance à rien. Essuie tes yeux et dispose-toi à manger. On a bon appétit à ton âge.

Elles arrivèrent, devisant ainsi, à la maison.

Ce n'est pas grand, Audierno. La demeure de Hélo Kerflec'h était exposée au midi, dans la partie de la ville qui débordait à droite, de l'autre côté du môle, en façade sur une rue qui escalade le mamelon. Elle avait un étage, cette maison, deux chambres en haut, deux en bas. Celle d'en bas n'avait pas de carrelage. C'était ce sol de glaise tassée qu'on retrouve partout en Bretagne. Mais il était sec et propre, bien balayé, bien étanché, et c'était miracle qu'avec une telle marmaille la mère eût encore du temps pour tout.

Présentement, la bassine de cuivre, large et luisante, — une vraie chaudière, — pendait à la crémaillère, au-dessus d'un beau feu de sarments. Quand Anne entra, il était temps de la retirer. Elle commença par la vider à l'aide

d'une énorme louche d'étain. Puis dans le pot de grès où attendaient les tranches de pain bis, elle vida ce "bouillon maigre," le bouillon quotidien du pêcheur.

Les petits avaient mis le couvert, en attendant le retour de leur mère. Sur la table il y avait deux brocs de cidre. Dix assiettes creuses, de la faïence importée de Quimper par les colporteurs ambulants, attendaient aussi, flanquées de cuillers et de fourchettes. Parbleu ! la maison était bien montée.

Et la bonne créature, voulant, de plus en plus, cacher l'aumône, fit un extra, ce soir-là. Elle décrocha la poêle à frire, et battit une omelette, une belle omelette de dix œufs.

Gaïd mourait de faim littéralement. Elle suivait d'un œil attendri tous ces préparatifs, pensant que les enfants silencieux la dévoreraient de leurs regards étonnés. L'aîné, un beau garçon de douze ans, aux yeux bleus, qui allait déjà en mer avec le père quand un matelot manquait à l'équipe, attachait sur elle ses prunelles limpides. Il grillait du désir d'interroger. Toutefois, il n'osa point, connaissant depuis longtemps la nièce du vieux Le Mouël, mais ne lui ayant jamais adressé la parole.

La mère Kerflec'h posa la soupière sur la table, en s'écriant :

— Ça, mangeons vite. Faut pas que les œufs se refroidissent. Je te sers, Gaïdik. Mange-moi ça à pleines cuillers, pendant que je donne la pâtée aux autres.

Il n'était pas nécessaire de la prier. L'appétit était singulièrement excité par un long jour de jeûne, suivi de cette réfection abondante. Et, malgré ses soucis du lendemain, l'enfant se laissa aller à cette sorte de bien-être qui résulte d'un estomac satisfait, et qui, de l'estomac, rejaillit sur le moral de l'homme.

Elle oublia même les tristesses de la journée et les prévisions cruelles de l'avenir. Elle se mit à causer de mille choses avec la naïveté de son âge et cette singulière maturité qu'elle devait aux rudes leçons de l'expérience. Comme la femme du sous-patron l'interrogeait sur ses projets, elle les lui fit connaître. Elle partirait le lendemain, de bon matin, d'aussi bon matin que possible, pour tâcher de gagner Quimper. Seulement, une chose l'inquiétait et lui serrait le cœur : comment ferait-elle tout ce chemin ?

Ce fut encore Anne Kerflec'h qui la réconforta avec un sage avis.

— Ma fille, avant de t'en aller, demain, va voir le recteur. Il te mettra bien une petite pièce dans la poche. Avec ça, tu sauras où coucher et manger. Il ne fait pas bon courir les routes sans un sou pour payer son écot.

Gaïd prit le conseil comme on le lui donnait : de bonne grâce.

La brave femme lui installa un matelas dans l'une des deux chambres hautes, près des enfants. Et ce fut pour la petite une grande satisfaction de se dire qu'elle allait dormir là, après avoir tremblé tout le jour à la pensée de la nuit qu'elle aurait à passer dans la maison vide.

A l'aube, elle fut sur pieds, la première. Le ciel était clair, et un vent très fort, de nord ouest, qui avait soufflé pendant les heures obscures, avait nettoyé et purifié la voûte : Un soleil relativement chaud y rayonnait.

Gaïd n'eut pas besoin d'aller voir le recteur.

Comme elle descendait avec la mère pour prendre son bol de café noir à la cuisine, quelqu'un poussa sans façons la porte de l'excellente femme et entra sans se faire annoncer.

C'était le recteur Jarno, un digne homme qu'on adorait au bourg et dans les environs. Avant d'être dans les ordres, il avait été enseigne de vaisseau. Sa charité était proverbiale.

— Bonjour, madame Kerflec'h, dit-il. Je suis bien aise de trouver cette petite encore là. Chez vous, c'est la

maison du bon Dieu, madame Kerflec'h. Mais soyez tranquille : le bon Dieu s'en souviendra.

— Bah ! répliqua gaiement la mère des huit enfants, s'il m'oublie, ce sera tant pis pour lui.

— Il ne vous oubliera pas, c'est moi qui vous le dis. Mais, puisque je trouve cette enfant chez vous, — j'ai pensé à elle tout hier, — je viens lui apporter quelque chose pour faire son chemin.

Et s'adressant à Gaïd elle-même, un peu confuse :

— Comme ça, c'est vrai que tu nous quittes, ma fille ? Moi, j'aurais mieux aimé que tu puisses rester au pays. Mais que veux-tu ? Puisque tu cherches à gagner ton pain, il est sûr que tu le gagneras mieux dans une grande ville qu'ici. Ici tu n'as que les fabriques de sardines. Ça n'est pas bien bon pour les enfants de ton âge. Il faut vouloir ce qu'on ne peut pas éviter. Et quand pars-tu ?

— Tout à l'heure, monsieur le Recteur, — répondit Gaïd, le cœur gros, en laissant tomber une larme dans son bol de grosse faïence.

— Tout à l'heure ? C'est bien tôt ! Enfin, n'importe ! Puisque tu pars, prends toujours ça et économise le plus que tu pourras. Les temps sont durs. On sait bien comment l'argent s'en va, pas comme il revient.

Et le bon prêtre mit quatre pièces de cinq francs dans la main de la pauvre orpheline.

II

Deux heures plus tard, Gaïd Le Mouël était sur la route d'Audierne à Pont-Croix. Elle marchait allègre et légère, malgré le poids des quatre pièces blanches sonnantes dans les poches de sa jupe. Elle avait la petite coiffe courte du pays, et les souliers qui allaient faire à ses pieds les quarante-sept kilomètres du parcours étaient à peu près neufs. Ils allaient fournir une longue et dure étape.

Elle s'en allait sous le ciel très clair. L'équinoxe tenait sans doute à démentir son triste renom, et le premier jour du printemps faisait fête à la terre. Quand elle partit, la mer était haute ; la rivière d'Audierne, pleine jusqu'aux bords, étincelait sous les paillettes du jour. Il y avait un grand air de joie sur toutes choses et une grande espérance dans le cœur de la fillette. Bien qu'elle fût sur ses quinze ans, elle n'avait jamais eu autant d'argent à elle, et cette somme lui semblait inépuisable.

Aussi bien, quelles pensées pouvait-elle avoir ? Elle ignorait tout d'elle-même et des autres. Possédait-elle un cœur ou une intelligence ? Jamais elle ne s'était posé de pareilles questions. Elle n'en aurait eu que faire. Chez les sœurs, où elle avait passé trois ans, elle avait appris à lire et à écrire ; elle savait fort bien compter, et justifiait, sur ces points, la grande aptitude que beaucoup de gens à préjugés s'étonnent de rencontrer dans la race bretonne. — Le français ne l'avait point fait désapprendre le gaélique, qui se réfugie de plus en plus dans le sud-ouest.

Quant au cœur, elle n'en savait guère l'existence que par ce qu'elle avait souffert. Orpheline, elle n'avait point été sans pleurer à la mort de ses parents. Elle avait pleuré bien davantage quand elle avait perdu son vieil oncle. En vérité, ce n'est pas un bien bel avantage que de posséder un cœur, si ce n'est là qu'un instrument à pâtir.

Elle se rappelait aussi qu'il lui était arrivé d'éprouver de soudaines commotions, de sentir des larmes lui monter aux yeux chaque fois qu'elle avait vu, — et ce n'avait pas été très rare dans sa petite existence. — rapporter des blessés ou des morts, ceux-ci le plus souvent des noyés que la mer avait rejetés sur la côte, par delà la barre du port.

Pour tout le reste, elle ne savait rien, ne devinait rien, ne soupçonnait rien.

Et c'était pour cela que, ce matin d'équinoxe, elle s'en

allait avec ses quatre écus sur la route qu'une longue pluie avait lavée, mais que le vent de la nuit passée venait de faire aussi sèche qu'un plancher. Les souliers plats, évidemment trop grands, claquaient sur le macadam, et, habituée à ne tenir aucun compte de la grâce d'un sexe qui la laissait parfaitement indifférente, Gaïd arpentait le chemin à grandes enjambées.

Pourtant, si elle avait connu l'usage du miroir, si elle avait été seulement de Concarneau, de Rospenden ou de Fouesnant, au lieu d'être d'Audierne, elle aurait connu les petites ruses de la coquetterie. Car elle valait la peine de se regarder dans un morceau de verre, puisque les autres la dévisageaient avec complaisance.

Elle n'était pas grande, tant s'en faut ; mais elle n'était pas petite non plus.

Sa taille mesurait la moyenne des statures bretonnes. Elle n'était ni allongée comme les filles du Léon, ni trapue comme les Bigoudaines, ces singulières femmes dont l'ethnologie ne peut indiquer l'origine, et qui, aussi étranges par le costume que par les formes et le type, représentent certainement une race entièrement différente implantée sur le sol des Kymris.

Gaïd était souple et frêle, mais superbement faite et d'autant plus naturellement gracieuse qu'elle s'ignorait davantage. Le visage était une pure merveille, une de ces adorables figures anglaises qui se placent si aisément sur des silhouettes d'anges. Mais, bien qu'elle eût les yeux bleus, elle n'était point blonde. Un double bandeau de cheveux noirs encadrait cet ovale de vierge, et la coiffe, si petite qu'elle fût, paraissait trop grande encore pour cette tête d'enfant.

Assurément, elle était seule à s'ignorer.

Et, ce jour-là, il lui fut donné d'apprendre à se connaître.

Des ouvriers passaient sur le chemin, se rendant aux fabriques. Il n'y avait pas que des Bretons parmi eux. Ils venaient de tous les coins de la France : zingueurs et plombiers, plus habiles à tirer le soufflet de forge ou à verser le plomb sur les coutures des petites boîtes qu'à manier l'aviron ou à tendre l'écoute ; au demeurant, braves gens pour la plupart, ne gagnant ni des mille ni des cents, rivaux à la même besogne quotidienne, fort peu portés de mauvaise volonté, mais parfaitement capables d'oubli et d'inconvenances aux heures de loisir relatif, sous l'influence d'un demi-soleil et d'une demi-liberté.

Et puis, dame ! le grand chemin, ça appartient à tout le monde ! On n'est ni damné ni mis en prison, on ne manque ni à Dieu ni aux gendarmes, pour avoir dit une douceur, jeté le mot pour rire à une belle fille que l'on croise en marchant !

Quand la fille est d'humeur accommodante, elle riposte, et l'on en est quitte pour des épigrammes plus ou moins lestes ou plus ou moins spirituelles. Que si quelqu'un s'avise de pousser la plaisanterie plus loin, il y a toujours une apostrophe ou un avertissement, un " bas les pattes ! " que suit invariablement une maîtresse gifle. D'ailleurs, la fabrique ne plaisante pas, elle ; son cadran et sa cloche savent l'heure et la rappellent. Elle n'a pas cure de la morale, la fabrique, mais elle a souci de l'intérêt du patron, et celui-ci devient, en l'espèce, le serviteur et la sauvegarde de celle-là.

Le chemin, tant qu'il longe la rivière, suit une façon de corniche sur la ceinture des coteaux. Des arbres les escaladent, et mêlent, en montant, leurs cimes feuillues. Si bien qu'en été, si l'on examine la fraîche vallée, on la croit bordée de mamelons de velours vert.

Gaïd suivait ce chemin. A sa droite, c'était le lit du cours d'eau bleu, parsemé d'éclaboussures d'or ; à sa gauche, des haies et des murailles enserrant des bois, — la pente simplement interrompue par ce ruban de route s'enroulant autour des collines. Il n'y avait pas de feuilles

encore, mais les troncs étaient si rapprochés, les branches si embrouillées, que l'on eût dit une chevelure aux tons de cuivre rouge. Tout en haut, des lambeaux de brume traînaient, tels que des haillons de gaze que le soleil aurait brûlés de ses atouchements.

Gaïd hâtaït le pas. Elle savait la route longue, bien qu'elle ne se rendit aucun compte de ce que plusieurs kilomètres peuvent s'évaluer en durée.

Elle était au bout du deuxième lorsque le paysage s'aplanit. Le ruban s'allongea droit devant elle sur des terres à son niveau, pendant que, brusquement, les collines s'enfuyaient à sa gauche, par un bond rapide élargissant la vallée.

Son regard put se porter assez loin en avant.

Sur la route, devant elle, elle vit deux choses.

La première, c'était un voyageur comme elle, un homme jouant des jambes. Il était loin, et, pourtant, elle le distinguait dans ce jour très pur. Bien qu'il ne fit pas chaud, le piéton était en manches de chemise, ayant rejeté sur son épaule gauche son vêtement, qui paraissait être une vareuse de matelot. Il avait même un héret crânement ramené en arrière, ce qui donnait à cette silhouette de marcheur une allure très résolue.

La seconde chose, c'était un groupe, très confus, très vague, plus loin que le marin, venant vers lui; des hommes ou des femmes, elle n'aurait su le dire. Seulement la ligne se rapprochait insensiblement, et quand elle eut gagné de quelques pas, Gaïd crut démenter des chants et un rythme cadencé.

C'était une bande qui tenait toute la largeur de la route. Ils allaient en mesure, et, pour marquer le pas, chantaient ces paroles qui ne denotent pas un grand sentiment poétique :

Mon petit frère
Revient, revient...

Quand ils arrivèrent à la hauteur de Gaïd, instinctivement l'enfant chercha l'accotement de la route.

Elle trahissait ainsi un sentiment de crainte.

Il n'en fallait pas tant pour provoquer le feu de paroles d'une troupe déjà disposée à la plaisanterie. Les ouvriers sardiniens, qui, peut-être, l'eussent laissé passer sans mot dire, prirent occasion de cette mine effarouchée pour se livrer à quelques gouailleries.

L'un d'eux, un grand garçon du Midi que l'on connaissait à Audierne pour ses allures conquérantes et ses mines de casseur d'assiettes, rompit le front de bataille et apostropha Marguerite :

— Ohé ! *pitchounette*, c'est-il que nous te faisons peur, à sept que nous sommes ? C'est-il trop ?

Il y avait une grossièreté dans la question. Mais ces méridionaux sont si drôles !

Les camarades soulignèrent l'impertinence de leurs rires. Un second cria, en fausset :

— Et pourquoi que tu te lèves si bon matin, la belle enfant ? L'amour craint la rosée et les rhumatismes.

Gaïd était en ce moment au niveau de leur front d'attaque.

La double apostrophe lui mit du rouge aux joues, un rouge qui la rendit encore plus jolie.

Si bien que le grand Toulousain qui avait ouvert le feu s'en aperçut, et, sans penser à mal davantage, mais pour mener l'aventure jusqu'au bout, histoire de rire, s'avisait d'ajouter des réflexions :

— Mais c'est qu'elle est mignonne à croquer, c'te petite-là ! et, ma foi, j'en ai pas tant vu dans ce fichu pays où qu'il pleut toute l'année. Faut que je t'embrasse, té !

Jouant le geste à la déclaration, il fit halte. Puis, pivotant sur les talons, il se retourna vers Gaïd, qui avait déjà dépassé la ligne de cinq ou six bons pas.

La fillette avait entendu le propos. Elle n'en attendit

pas la mise à exécution. Malgré ses sautiers trop grands, ramenant ses coudes à la hauteur de son visage, à la fois pour protéger ses joues et pour retenir sur sa nuque la petite coiffe que le vent et la course lui eussent certainement enlevée, elle s'élança sur le chemin de toute la vitesse de ses jambes.

Les sept garçons s'étaient arrêtés, et riaient à gorge déployée de cette terreur candide.

Un d'eux cria :

— Parie, Toulousain, que tu ne feras pas comme tu as dit ?

— Si fait certes, — et tout de suite encore.

Et, d'un élan, le grand Gascon bondit sur la route, avec une promptitude merveilleuse de coureur basque. Il se piquait au jeu ; il n'y mettait aucune malice. Cette fillette, il l'avait à peine entrevue, tout juste pour savoir qu'elle était vraiment mieux que la majeure partie des femmes aperçues jusque-là. Et parce que ses compagnons le désaient d'accomplir sa forlanterie, il tenait à justifier sa bonne renommée d'audace galante.

Mais s'il courait bien, Gaïd, pour une Bretonne, n'allait pas lentement. La peur et la honte lui donnaient des ailes. Étouffée, le sang aux joues et aux yeux, elle mettait toute son énergie dans sa fuite.

Par malheur, il était visible que le Toulousain gagnait sur elle.

Et, derrière celui-ci, la voix des camarades arrivait, railleuse, stimulante :

— Hardi, Toulousain ! Hardi, Loubasou ! Tu la tiens, au tournant !

Non, il ne la tenait pas.

Par un bond de côté, la Bretonne avait, une fois de plus, franchi le fossé de bordure et sauté sur l'accotement.

Le méridional, emporté par la vitesse acquise, la dépassa. Contraint de s'arrêter, il revint sur elle par un crochet.

Mais alors se produisit une chose tout à fait inattendue.

Gaïd, se sentant perdue, vit devant elle, à dix pas au plus, le matelot qui s'en allait, sa vareuse sur l'épaule.

— A moi, monsieur ! — cria-t-elle, — au secours !

L'homme interpellé se retourna.

C'était un superbe garçon de la Cornouaille, de haute taille, de fin profil, d'épaules et de bras herculéens. L'œil bleu, très doux à l'ordinaire, devint soudain tout noir. Il apostropha durement le Toulousain :

— Dis-donc, toi, soldat, qu'est-ce que tu lui veux, à cette petite ?

Les méridionaux ne sont pas endurants. Celui-ci le fit bien voir, en répliquant :

— Qui est ce qui vous parle, à vous ? Est-ce que je me mêle de vos affaires ?

Naturellement, ce colloque n'allait pas sans un temps d'arrêt, que Gaïd mit à profit pour se réfugier de l'autre côté du marin.

Là, elle se sentait en sûreté. Loubasou était aussi grand que le Breton, mais il sautait aux yeux qu'un coup de poing de celui-ci serait d'un mauvais placement pour le Toulousain. Et par dessus le marché, voilà que le matelot avait l'air de ne pas entendre la plaisanterie, car il insista avec plus de netteté :

— Moi, je me mêle des tiennes, terrien, espèce de coupeur de zinc. Allons ! laisse l'enfant tranquille, et file, grand large. Je n'aime pas à faire des discours comme dans ton pays de mocos ; je cogn', là !

Or, il paraissait tout disposé à " cogner ", comme il le disait.

Ce n'est pas qu'on soit lâche dans le Midi, au contraire. Mais, en général, on aime mieux se battre à coups de langue.

Donc, le Gascon estimait que le jeu n'en valait pas la

chandelle. D'autant que l'heure pressait de réintégrer l'atelier et qu'il ne voulait pas perdre sa journée pour une semblable bêtise, surtout quand il n'était pas bien sûr de n'être pas rössé d'importance par ce beau gars carré sur la pièce. Et puis, là-bas, les compagnons le rappelaient.

— Alons ! allons ! viens-t-en, l'oulousain ! T'as gagné ton pari tout de mène. Laisse-le là, ce mangeur d'étopes.

Et Loubascou, esquissant un geste ironique à l'adresse du Breton, mit fin au débat.

— C'est bon ! c'est bon ! Puisque môssieu se fâche, té ! c'est que c'est peut-être la promesse à môssieu ! Faut pas s'arracher les yeux pour de ces choses-là, pas vrai ? Bien le bonsoir, les deux Nanigousses, et au plaisir, té ?

Il tourna le dos. Le matelot demeura quelques instants sur place, le regardant s'éloigner.

Alors, un sourire méprisant lui vint aux lèvres. Il haussa les épaules et poursuivit son chemin.

Gaïd, elle, n'avait pas attendu la fin de l'altercation pour le reprendre.

Mais elle n'allait plus du même pas d'étape. Outre qu'elle n'aurait pu conserver bien longtemps une telle allure, la course précipitée qu'elle venait de fournir, et qui lui avait fait franchir son troisième kilomètre, avait rendu son souffle haletant et quelque peu ramolli ses jarrets.

Ce n'était point là, toutefois, l'unique motif du ralentissement de sa marche.

Sans qu'elle se l'expliquât, la rencontre de ce protecteur inattendu avait été cause d'un singulier état d'âme.

Elle avait couru en désespérée vers le marin, comme elle eût couru vers toute autre personne, comme elle eût cherché asile dans une église.

Naïve et inconsciente, elle avait eu peur de la brutalité du premier homme rencontré. C'était une raison suffisante pour que le second, s'interposant en sa faveur, lui apparut revêtu de tous les attributs d'une supériorité manifeste.

Celui-là, c'était le dieu de la circonstance. Ayant le courage et la pitié, qui donnent un prestige, il était naturel qu'il eût aussi les autres qualités des sauveurs et des héros. En conséquence, il devait être beau.

Gaïd ne l'avait vu qu'à la faveur de son épouvante. Pendant le court dialogue engagé entre lui et le méridional, elle s'était retournée pour le mieux voir, avec la curiosité de le mieux connaître, et le secret désir de le trouver magnifique.

La hasard ne la servait vraiment pas mal. En toute sincérité, l'on pouvait dire que le jeune quartier-maître de manœuvre qui venait de s'interposer aussi spontanément était un garçon superbe.

Et voilà pourquoi Gaïd s'en allait plus lentement, remarquant que son cœur continuait à battre tout aussi fort à mesure que les pas de son défenseur se rapprochaient derrière elle, et bien que l'anhélation de la course s'apaisât progressivement.

Il eut bientôt rejointe. Alors, lui aussi, il s'avisait de la regarder.

Cette inspection ne fut certainement pas défavorable à la jeune fille, car le matelot se rapprocha d'elle. Il sourit, en mettant son bonnet à la main :

— Ma foi, mademoiselle, — risqua-t-il, — il paraît que je me suis trouvé à point. Qu'est-ce qu'il voulait donc, ce mal bâti ?

Les joues de Marguerite prirent la teinte de coquelicots. Comment raconter l'aventure et confesser à ce beau garçon que son persécuteur ne lui voulait pas d'autre mal que de... l'embrasser ?

Il avait du savoir-vivre, ce matelot. Il devina ce qu'il y avait de trop pénible dans la confession. Avec une

bonne grâce touchante, il ne renouvela pas sa question. Par contre, il en posa d'autres. Et comme la confiance ne se commande pas, qu'elle naît presque spontanément d'une mutuelle sympathie, que deux bons et francs visages et des yeux sincères parviennent à lire et aident à faire lire les intentions pures de deux cœurs droits, il en résulta qu'au bout d'une demi-heure de marche, cinq kilomètres les séparant déjà d'Audierne, la fillette et son compagnon faisaient déjà une paire d'amis.

Ils savaient réciproquement leur histoire, et ils n'avaient pas encore songé à se demander leurs noms.

— Pardon ! — interrogea presque timidement le quartier-maître, — sil je ne suis pas indiscret, — comment vous appelez-vous donc ?

— Marguerite Le Mouët, — répondit-elle en souriant. Et vous ?

— Moi ? Gildas Penhoët. — J'ai vingt-cinq ans. Et vous ?

Gaïd eut peur d'être trop jeune. Elle rougit, et mentit en balbutiant :

— Quinze ans.

Il la considéra avec une attention bienveillante. Quelque chose dut lui remuer dans le cœur, car ses prunelles se firent humides.

— Alors, comme ça, vous vous en allez à Douarnenez pour y chercher une place ?

— Non : je vais à Quimper.

— A Quimper ? Gurun * ! Savez-vous que c'est loin, Quimper ?

— Oh ! je suis bonne marcheuse. Et puis, si je suis fatiguée, je prendrai le train.

— Ah ! prononça le jeune homme, avec une façon de soupir dont elle ne pouvait démêler la cause.

Un silence se fit entre eux. Fut-ce parce qu'il sentait le froid, ou simplement parce qu'il faisait route en compagnie d'une jeune fille ? Gildas Penhoët remit sa vareuse. Une ou deux fois il se tourna vers sa voisine, et sa lèvre parut lourde de questions. Sans doute, il n'osa point les formuler.

Au septième kilomètre, il crut s'apercevoir que le souffle de l'enfant devenait plus rapide, que sa marche s'allanguissait. Cette constatation parut lui donner un peu plus d'assurance. Il renoua la conversation.

— Et vous tenez beaucoup à vous mettre en condition, mademoiselle Gaïd ?

Elle leva les épaules avec une sorte d'insouciance. Y tenait-elle ? Pour sûr, non. Comment y aurait-elle tenu, puisqu'elle ne savait pas ce que c'était ? A Audierne, quand elle travaillait à des ménages, si dure que lui parût quelquefois la besogne, c'était toujours sous des regards bienveillants et affectueux qu'elle l'accomplissait. Et puis, ça ne lui prenait jamais qu'une partie de son temps. Le soir, et même d'assez bonne heure, elle rentrait au logis ; elle retrouvait le vieux grand-oncle ; elle avait le sens de la liberté, et, par conséquent, l'ignorance du servage au devant duquel elle marchait présentement.

Tout cela, elle le raconta, le confessa plutôt avec une candeur de tout petit enfant, à son compagnon de route, insistant sur les détails, s'y complaisant, toute fraîche d'impressions, toute embaumée d'innocence.

Lui, il éprouvait quelque chose qu'il n'avait jamais ressenti jusqu'alors, un sentiment doux comme une caresse qui lui berçait le cœur et lui rafraîchissait l'esprit, à la façon de ces brises légères qui baignent le front dans les claires matinées ou dans les radieux crépuscules d'été. Il sentait qu'un lien très puissant, très intime, se formait entre lui et cette enfant perdue. En même temps, il se découvrait un reste de méfiance luttant en lui contre les sponta-

* Tonnerre.

nités d'un attachement naissant. La raison parlait encore le langage de la prudence, mais un langage de moins en moins haut, qui n'était plus guère qu'un bégaiement d'arguments égoïstes.

Car c'était un naïf, lui aussi, ce Gildas Penhoët, bien que sa manière de parler, son ton de voix, son attitude, sa démarche, ses gestes, indiquassent une éducation très supérieure à sa condition. Aux côtés de cette petite fille qui n'avait pas encore les quinze ans qu'elle s'attribuait, il avait une divination d'une affection extrêmement étroite, aussi bien que très pure et très suave. Un frère et une sœur devaient s'aimer ainsi.

Il n'avait pas de sœur, lui, Gildas Penhoët ; il n'en avait jamais eu. Deux frères aînés étaient morts. Il lui restait sa mère, une vieille femme, fille et veuve de pêcheurs. Lui-même avait été pêcheur, jusqu'au jour où l'Inscription maritime l'avait réclaté pour le service. Il avait même devancé l'appel, et comptait actuellement plus de cinq années à bord de l'État. C'était son premier congé après le débarquement de la *Triomphante*, qui avait eu lieu à Brest. Il était venu à Audierne rendre visite à une vieille tante, une sœur de son père, brave femme qui lui laisserait quelque chose un jour. Et il rentrait à Brest où sa mère l'attendait, et où il demeurait près d'elle en attendant son prochain embarquement.

Avant qu'il aimât sa mère, — et Dieu seul savait combien il l'aimait ! — Gildas ressentait parfois comme un vide au plus profond de son être. Ces Bretons, rêveurs et mystiques, sont braves comme des lions, doux et simples comme des agneaux. Gildas n'avait jamais deviné ce qui pouvait bien lui manquer ainsi. Auprès de cette petite fille, il croyait le comprendre, maintenant. Oui, vraiment, il comprenait ce qui lui manquait : c'était l'affection d'un être jeune et charmant, la sympathie d'une âme de son âge, apte aux mêmes tendresses, subissant le même besoin d'être aimée. Moins ignorant de la vie que Gaïd, Gildas n'en avait pas moins ses surprises candides, ses juvéniles vibrations.

La jeune fille, décidément, avait trop présumé de ses forces. Pêcheur ou paysan, homme des côtes ou de l'intérieur, le Breton n'est pas précisément brillant dans l'exercice de sa marche. Les bras se développent plus que les jambes. Ils ne courent pas les chemins, les fils et les filles de granit ; ils souquent plus volontiers sur l'aviron que sur le dos des bêtes, bien que leurs chevaux soient, en revanche, d'une nature infatigable.

Quand ils se trouvèrent à Comfort, au pied du calvaire du bourg, Gaïd dit à Gildas :

— Ça vous serait-il égal de vous reposer un peu ?

Il sourit et répondit :

— Pourquoi pas ? Nous avons fait plus de la moitié du trajet. Reposons-nous.

Il ajouta, en hochant un peu la tête et la plaisantant :

— Dame ! je vous disais bien que c'est loin, Quimper. Nous avons encore sept kilomètres d'ici à Douarnenez, et vous êtes lasse.

La petite ne put réprimer un bâillement et un soupir :

— Oui, c'est vrai, pourtant, que c'est loin ! — répondit-elle.

Ils s'étaient assis, côte à côte, sur les degrés du calvaire. Au-dessus d'eux surgissaient les statues des apôtres environnant la croix ; à quelques pas, le vieux clocher égréna onze fois les vibrations de l'heure. Le soleil, déjà plus haut, profila l'ombre des deux monuments sur le sol, aussi nettement que la projection d'un cadran. Gaïd se leva avec un petit frisson.

— Onze heures ! s'écria-t-elle. — Aurai-je le temps d'arriver pour le train ?

— À quelle heure est-il votre train ?

— A deux heures, à ce qu'on m'a dit.

Gildas répondit affirmativement. Oui, elle aurait le temps, largement le temps. Mais il valait mieux achever le trajet sans autre repos, à petits pas, comme on boit un verre de bon vin à petites gorgées. Tout le monde sait qu'il ne vaut rien de s'arrêter dans un long parcours, parce que l'on est moins apte à repartir. Les pieds se gonflent, la plante se tend, et ce sont d'intolérables souffrances pour franchir les derniers kilomètres.

Il lui offrit son bras. Elle l'accepta. Elle était très lasse, en effet, beaucoup plus lasse qu'elle n'eût consenti à l'avouer.

Lui, il prenait une sorte de plaisir à la voir ainsi fatiguée. A présent, il démêlait très bien ses sentiments. Il aimait bien cette petite fille comme une sœur, comme la sœur qu'il aurait voulu avoir et qu'il n'avait pas. Et puis, il était bon, et ça lui remplissait le cœur de rendre service. Quand ils eurent repris leur chemin, il lui dit :

— Écoutez, si vous n'êtes pas plus décidée pour Quimper que pour un autre endroit, moi je vous proposerais bien quelque chose.

III

En arrivant à Douarnenez, Gaïd était si bien rendue que son compagnon conçut des inquiétudes à son sujet.

— Voyons, mademoiselle, vous ne pouvez pas passer à vous en aller comme cela. Ce ne serait pas sage. Vous seriez malade en arrivant à Quimper.

Elle ne parut pas plus désireuse qu'il ne fallait de continuer son voyage. Sa jolie petite figure était défaite et tirée. Gildas vit bien qu'elle n'était pas forte et qu'elle avait trop présumé de ses moyens. En conséquence, il la mena tout droit à une auberge où il était descendu lui-même, la veille, avant de se rendre à Audierne.

— Vous dites que vous êtes ma sœur, dit-il en riant à la fillette, et que je viens de vous prendre chez des parents à nous.

On donna une chambre très claire, toute tendue de rose et de blanc, à cette sœur improvisée. Gildas lui conseilla de se coucher tout de suite et de bien dormir, cela la reposerait.

Gaïd s'était laissé faire. Toutefois, devant cette sollicitude de son compagnon, elle eut une appréhension que trahirent ses traits creusés et pâlis. Et, comme il lui demandait la cause de cette tristesse :

— Dame ! monsieur, avoua-t-elle, il faut vous dire que j'ai peur que tout cela ne soit bien cher. C'est que je ne suis pas riche, vous savez, et je ne voudrais pas dépenser, avant d'arriver à Quimper, le peu que j'ai sur moi.

Il répliqua, en bourru bienfaisant :

— Allons, ne vous mettez pas l'esprit à la torture. Si vous n'avez pas, moi j'ai. Là, comprenez-vous ? Et puis... Quimper, Quimper !... Je vous dis, moi, que vous n'irez pas à Quimper. J'ai mieux que ça à vous offrir.

Elle ouvrit de grands yeux étonnés en le dévisageant.

Ils se connaissaient depuis bien peu de temps, certes. Mais les braves gens n'ont pas besoin d'années pour sympathiser. Il y a quelque chose qui transpire sur les visages ouverts : c'est l'honnêteté.

Il vit sa surprise, et cela le fit rire.

Alors, tranquillement, ne voulant point la faire languir, il lui exposa son offre en quelques mots.

— Écoutez, voilà la chose. Je ne suis pas riche, mais j'ai quelques économies. Ma mère fait, comme vous, des ménages, et aussi des travaux de couture. Seulement, elle est vieille, la pauvre femme. Sa besogne commence à la fatiguer. Si vous voulez, vous n'avez qu'à venir chez nous. Vous aiderez la mère, et vous aurez encore le temps d'ap-

prendre un métier pour vous-même. Moi, mon temps étant complètement fini, et ne voulant pas rengager pour aller jusqu'aux galons de second maître, je m'établirai patron de barque, je ferai la grande pêche. Vous, vous trouverez quelque bon gars qui vous prendra pour femme. Puisque vous êtes fille et nièce de pêcheur, vous devez préférer ça à la vie de service chez les autres. Allons ! ça vous va-t-il ?

Ce n'était plus de l'étonnement seul qu'il y avait dans les yeux de Gaïd.

Maintenant ils brillaient de toute l'humidité des larmes contenues qui, pourtant, débordaient des cils et coulaient, goutte à goutte, sur ses joues. Ce compagnon de rencontre, ce "Dieu" du secours invoqué, prolongeait son rôle de protection. Elle était tentée de se mettre à genoux devant lui.

— Bien oui, — dit-elle enfin — : c'est sûr que rien ne me causerait plus de plaisir. Mais, voilà, qu'est-ce qu'on va dire chez vous ? Comment votre mère prendra-t-elle la chose ?

Il haussa les épaules, et, se retournant, alluma une pipe.

— Ma mère ? D'abord elle fait tout ce que je veux. Ensuite, je lui dirai : "Tiens ! Voilà une brave petite d'Audierne qui cherche du travail. Au lieu de s'en aller dans les grandes villes, où les filles se perdent, mieux vaut qu'elle reste ici, qu'elle t'aide, et qu'après de toi elle apprenne quelque chose qui la fasse vivre honnêtement et tranquillement." La mère vous prendra par le cou, vous embrassera sur les deux joues et vous dira : "Petite, tu es chez toi !" Tous les Penhoët ont fait comme ça avant moi.

Gaïd avait baissé la tête et ne répondait pas.

Surpris de ce mutisme, Gildas, qui avait tout dit sans la regarder, fumant dans le cadre de la fenêtre ouverte, pour ne point "empester la chambre," disait-il, se retourna.

Il vit que les larmes descendaient plus bas que les joues, qu'elles tombaient sur le bord du corsage secoué et aussi sur les genoux de la pauvre robe noire. Il se méprit sur la cause de ces larmes.

— Ne pleurez pas, allez. Si ça ne vous plaît pas, vous pouvez refuser. Je ne force personne, moi. Et puis, même quand vous accepteriez, vous serez toujours libre de vous en aller.

Gaïd se redressa vivement.

— Oh ! monsieur Gildas, est-ce que vous croyez... ?

— Je ne crois rien du tout, mademoiselle, — répliqua-t-il. Je vois seulement que vous pleurez, et, quand on pleure, dans le genre généralement, ça veut dire qu'on n'est pas content.

Prestement, elle essuya ses yeux du revers de sa main droite, pendant que la gauche fouillait sa poche pour en tirer un large mouchoir de coton à carreaux de couleur.

— Là, là ! — réclama-t-elle, — c'est fini ! C'était de joie, monsieur Gildas, de joie, pas autre chose.

— Alors, — insista le jeune homme, — vous acceptez, et vous venez avec moi ?

— Si j'accepte... ! s'écria Marguerite avec élan et en joignant les mains.

— Tant mieux ! Pour lors, je vous laisse. Dormez un peu, si le cœur vous en dit. Nous dînerons ce soir ensemble, et vous aurez encore toute une nuit pour vous reposer.

— Comment ? — interrogea-t-elle, — nous ne partons donc pas ce soir ?

— Parbleu, non ! Je vous ai ménagé une surprise. Figurez-vous que des amateurs de Brest ont loué un bateau à vapeur pour venir jusqu'ici. Naturellement le patron aime autant revenir chargé qu'à vide. Il prend du "fret" pour le retour des hommes autant que des marchandises. J'ai

su cela tout à l'heure, et je vais aller retenir deux places, si c'est nécessaire.

Comme il franchissait la porte, il eut une sollicitude.

— Après ça, vous aimeriez peut-être mieux le chemin de fer ? Vous avez peur du mal de mer ?

Gaïd répondit, tout à fait déridée, cette fois :

— Mal de mer, moi ? Mais je vais en mer depuis mes trois ans ! Pour le chemin de fer, je ne sais pas encore comment c'est fait. Je n'étais jamais venue plus loin que Pont-Croix.

Rassuré, Gildas s'en alla par les rues de Douarnenez, dépassa l'église et descendit sur le port, dans lequel, au milieu des bateaux de pêche, se balançait le petit steamer qui avait servi aux touristes.

Gaïd, demeurée seule, s'en alla fermer la fenêtre, car elle avait un peu froid. Après quoi, mettant en pratique le conseil de son nouvel ami, elle se jeta tout habillée sur le lit.

Elle en avait grand besoin. Les quinze kilomètres lui avaient brûlé les plantes et rompu les genoux. Mais, en même temps, sa cervelle était en ébullition. Positivement la matinée avait été bien remplie par la course et par les événements. La fillette, tombant dans l'imprévu, planait en pleine région des songes. Elle avait une foi pieuse et touchante, mais cette foi n'allait pas jusqu'à demander à Dieu un miracle.

Or, précisément, c'était un miracle qui s'accomplissait en sa faveur.

Elle n'avait, en ce moment, que cette pensée dans l'esprit. Certes, pas l'ombre d'un doute ou d'une méfiance ne subsistait en elle ; à la réflexion même, elle ne l'eût pas supporté, car c'était une injure gratuite, quoique cachée, à Gildas Penhoët.

Cette grande contention, malgré tout, ne pouvait rivaliser avec l'écrasante fatigue de ses membres. Peu à peu, ses paupières s'abaissèrent ; les images se brouillèrent au regard de son âme comme à celui de ses yeux. Elle s'endormit.

Il fut profond autant que réparateur, ce sommeil, si profond que Gildas, à son retour du port, une heure après, cogna vainement à la porte. De guerre las, il se décida à entrer, commerçant à s'inquiéter de ne rien entendre.

L'imprudente avait laissé la clef sur la porte. Au reste, pourquoi s'en fut-elle souciée ? N'était-elle pas en Bretagne, dans son pays, où une honnête fille n'a pas à craindre les entreprises des mauvais sujets ? Le pis qui pût lui arriver, c'était encore une rencontre comme celle du matin sur la route. Mais, n'était-elle pas, désormais, sous la sauvegarde de Gildas ? Donc, de quoi se fut-elle mise en peine ?

Le quartier-maître entra bruyamment. Gaïd, endormie, ne bougea point.

Et lui, le brave garçon, dès le seuil, il subit le respect de ce sommeil et de cette innocence. Comme il avait en lui l'instinct de toutes les délicatesses, cet enfant du peuple, fils de la mer, il mit son béret à la main, referma le loquet derrière lui avec autant de précautions que s'il s'était agi d'épargner le réveil trop brusque d'un baby au berceau, et s'avança, doucement, vers le lit, un beau sourire de cœur pur dans les yeux et sur les lèvres.

Marguerite dormait sur un côté, les genoux repliés, les pieds enfouis sous les juges pudiquement allongés, ses deux mains croisées sur sa poitrine, sa jolie tête émergeant du coussin. Le repos avait fondu en une seule teinte la nuance rosée du visage, le souffle sortait harmonieux et calme d'entre les lèvres vaguement écartées.

Gildas s'arrêta, dans l'attitude de la contemplation, à un pas du lit.

Une grande pitié lui gonflait le cœur. Oh ! qu'elle était jeune, qu'elle était frêle et mignonne, cette enfant orpheline,

On comprend que *amain* doit signifier *amen*, qui ne saurait non plus manquer de respect à la rime. Et pour quoi ne pas étendre cette complaisance respectueuse à tous les mots? C'est cela qui simplifierait la difficulté du métier de poète! Au moins on pourrait faire rimer cornichon avec éteignoir.

Il paraît aussi que l'e muet est nul dans vivement, copieusement, militairement, mouvement, maintenant, qui, selon l'auteur, se prononcent *viv'ment, copieus'ment, militair'ment, mouv'ment, maint'nant*. Oui, dans la conversation familière, mais dans la lecture, dans la poésie, on doit prononcer syllabiquement. Décidément M. l'abbé Lagacé était richement doué pour faire des couplets de vaudevilles et des Ponts-neufs.

Ce traité de prononciation dit que le s final ne se prononce pas dans *os*. C'est encore et toujours une erreur, *os* se prononce *o* devant une consonne et à la fin d'une phrase, mais on prononce *oss* devant une voyelle ou un *h* muet.

Selon M. l'abbé Lagacé : Tandis qu'il faut prononcer :

Ezéchiás se prononce	Ezé <i>chi</i> as	Ezé <i>ki</i> as.
Ezéchiél	Ezé <i>chi</i> el	Ezé <i>ki</i> el.
Mœurs	Meur <i>se</i>	Meur (l's sonne seulement devant les voyelles).

Machiavel	Ma <i>chi</i> avel	Ma <i>ki</i> avel.
Machiavelisme	Ma <i>chi</i> avelisme	Ma <i>ki</i> avélisme.
Tachygraphie	Ta <i>chi</i> graphie	Ta <i>ki</i> graphie.
Béarn	Béar	Béar <i>ne</i> .

Mais nous ne finissons pas. Enregistrons pourtant ce naïf aveu d'impuissance qui clôt l'ouvrage :

" Il résulte de ces remarques qu'il y a, pour la conversation et le discours soutenu, deux sortes de prononciations; l'usage, en cette matière, est un meilleur guide que les règles souvent obscures et toujours incomplètes. Voilà pourquoi il est d'une extrême importance de rechercher le commerce des personnes qui parlent bien et de s'adonner à l'étude des grands maîtres de la parole."

On ne saurait mieux dire que tout ce qui est contenu dans les 352 pages du *Cours de lecture à haute voix* ne sert de rien. C'est bien notre avis, mais nous aimons à constater que c'est aussi celui de M. l'abbé P. Lagacé.

Nous terminerons cette critique superficielle par une protestation contre la note insérée à la page 192. A cette page, l'auteur offre comme modèle de style une lettre de Mme de Maintenon à Mme de Montespan. Cette lettre, dont la forme est parfaite, comme toutes celles qu'écrivait la veuve Scarron, est aussi un rare exemple de servilité, de mensonge, d'hypocrisie et de basse courtisanerie. Mais il ne s'agit pas de la lettre, il s'agit de la note qui l'accompagne. Disons en passant que c'est la seule note historique que l'on ait jugé à propos de publier dans le livre. La voici :

" Cette épître dédicatoire fut mise par Mme de Maintenon à la tête de quelques traductions faites par son élève, le jeune duc du Maine, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan. Elles parurent en 1678, sous le titre d'*Œuvres diverses d'un auteur de sept ans*."

Nous trouvons scandaleux, immoral, impudent et cynique d'oser dire, dans un livre destiné à la jeunesse,

que le duc du Maine était le fils de Louis XIV et de Mme de Montespan!

Les enfants qui ont appris les éléments de l'histoire de France savent tous que l'épouse de Louis XIV était Marie-Thérèse; ils ne parviendront jamais à comprendre à la suite de quel miracle Louis XIV a pu avoir des enfants avoués de femmes différentes du vivant de l'épouse légitime.

Louis XIV, en vertu de l'un des plus monstrueux privilèges monarchiques, celui du bon plaisir, légitima le duc du Maine, aîné des huit bâtards que lui donna la Montespan, concubine du roi venant après Mlle de La Vallière de qui il en eût quatre, et avant Mlle de Fontanges qui précédait Françoise d'Aubigné, veuve Scarron, marquise de Maintenon, femme morganatique de Louis le podagre, dans les faveurs royales publiques et privées.

Lorsqu'un maître juge opportun de parler à ses élèves de la lignée de Louis XIV, ce ne doit être que pour vouer au mépris public ses scandaleux adultères et les catins complices de ces crimes glorifiés.

HENRI ROULLAUD.

PARC SOHMER. — Kinsners dans ses merveilleux tours de force, faisant des prodiges d'équilibre sur une pyramide de 15 chaises. Kinsners a été importé d'Europe par l'Imperial Theatre de New-York, qui avec cet artiste a fait salle comble tous les soirs.

Les 5 Rosaires, acrobates, gymnastes, etc. . . et reconnus comme les plus forts qui soient venus en Amérique.

Bob et Tommy, les clowns anglais inimitables dans leur bouffonnerie, faisant une partie de boxe à la Sullivan et Corbett.

Les 4 Elliots, acrobates d'un genre tout nouveau, faisant leurs tours de force en habit de cérémonie.

Les attractions de cette semaine ont été engagées à grands frais, et si vous désirez passer une après-midi ou soirée agréable, ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que Mgr l'Archevêque de Montréal partait prochainement pour Rome.

On nous apprend maintenant que Mgr Emard part également pour la Ville Sainte.

Ce n'était pas la peine de séparer les diocèses s'ils doivent toujours marcher ensemble.

On parle de faire un troisième diocèse à Joliette.

L'évêque de ce diocèse là sera-t-il obligé de suivre les deux autres?

A propos, quel sera l'évêque de Joliette?

Moi, je le sais bien, mais je ne le dirai pas.

C'est un gentil abbé, pas prétentieux, pas méchant, pas écrivain, pas journaliste, pas professeur de choses qu'il ne sait pas.

Je tiens tout d'abord à dire que ce n'est pas l'abbé Baillargé.

Devinez, maintenant.

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Publiée par la Compagnie de Publication du CANADA REVUE.

Directeurs :

Président : L. E. Morin, sr. ; Directeur-Gérant : A. Filiatreault ;
J. Emile Vanier, J. A. C. Madore, Joseph Fortier.

Rédacteur-en-chef : MARC SAUVALLE.

Secrétaire de la rédaction : A. FILIATREAU.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

Plus 50 cents pour livraison dans la ville de Montréal ; prix du numéro : 10 cents.

312 RUE CRAIG, MONTREAL.

B. P. BOITE 324.

Téléphone Bell 6826

Une appréciation du numéro de Noël du *Dominion Illustrated News* est renvoyée à notre prochain numéro.

Les dames religieuses du Sacré-Cœur, viennent d'acheter la propriété Dowd, où elles vont construire un couvent qui va coûter \$160,000.

Dans le mois de novembre dernier dans l'église de Lachine, les quêtes, dont le produit est destiné à faire célébrer des messes pour les âmes du purgatoire, ont donné plus de 262 piastres.

C'est encore le révérend Père Pichon, S.J., qui prêche la retraite des Enfants de Marie à la Chapelle du Sacré-Cœur. C'est la deuxième année, croyons-nous, que le révérend Père prêche cette retraite.

Nous publierons dans un prochain numéro, les opinions de jurisconsultes éminents sur la légalité de la censure qui vient de nous frapper. Ces documents, basés sur le droit canon, sont très intéressants.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous faire parvenir le montant qu'ils nous doivent. Toutes les factures leur ont été adressées il y a deux semaines. En même temps, ils rendront service à la cause de l'éducation en nous envoyant les noms des personnes de leur connaissance qui désirent recevoir le CANADA-REVUE.

Nous accusons avec plaisir réception du numéro Noël du *London Illustrated News*. Nous n'entreprendrons pas ici de décrire tous les mérites de cet œuvre remarquable. Elle est irréprochable à tous égards. Les gravures hors texte sont des chefs-d'œuvre. M. Norman Murray, No. 38, rue Victoria, Montréal, est l'agent de la publication.

De la *Minerve* :

"Ceux qui ne peuvent réussir à construire se revengent à démolir." Voilà une pensée que plusieurs journalistes libéraux pourraient méditer avec profit.

Le journaliste qui a écrit cela pourrait méditer avec profit le dictionnaire français qui lui apprendrait que le mot *se revenger* n'existe pas.

L'Etendard est toujours très heureux dans le choix de ses pensées détachées.

Voici une de ses dernières :

Tel qui affecte d'être toujours sérieux est plus comique qu'il ne pense.

CH. RIVIÈRE-DUFRESNY.

Eh bien, cher confrère, voilà un petit bonnet qui ne vous coiffe pas trop mal !

La superstition trône en Allemagne. Ces jours derniers, dans un village situé près de Dantsick, des effets d'habillement avaient été volés au préjudice d'un employé des contributions. Le volé fit répandre le bruit qu'il connaissait une prière puissante qui tuerait les voleurs. Cette manœuvre n'ayant pas réussi, il fit annoncer qu'il connaissait le mauvais sujet, qu'il se procurerait un morceau de ses vêtements et qu'il l'enfouirait dans une tombe, afin que le voleur meure dans les trois jours. Quelques heures après, les habits rentrèrent mystérieusement dans la possession du volé.

Ce serait une bonne place pour envoyer ceux de nos petits curés qui aiment à mener leurs paroissiens par le bout du nez. Ici leur utilité a cessé.

En France où l'on passe pour chatouilleux, on a encore l'esprit de ne pas se fâcher quand les choses n'en valent pas la peine.

A la séance de la Chambre des Députés, du 19 novembre dernier, M. de DOUVILLE MAILLEFEU monte à la tribune, et dit :

Les insinuations dirigées contre M. le Président que nous respectons tous ne méritent pas d'être relevées.

Que nous importe ce qu'on dit dans les journaux ? Ils ont bien insinué que j'étais un aliéné. (*Explosion de rires*) Les journaux disent ce qu'ils veulent. Les uns répondent aux autres : c'est la liberté. Ne nous mêlons pas à la pétaudière des journaux.

Lequel a le plus d'esprit ? Le député français qui rit ou le petit abbé canadien qui grogne ?

L'Electeur nous apporte la grande nouvelle qui suit :

Pour répondre aux vœux du Souverain Pontife, Mgr Doutreloux a ouvert une souscription destinée à fournir les fonds nécessaires pour faciliter le pèlerinage aux évêques orientaux qui, en égard à leur pauvreté, ne pourraient prendre part aux fêtes du Congrès Eucharistique de Jérusalem.

Jerusalem est pauvre, en effet, et c'est un pays de mission. On ne peut rien lui demander pour venir en aide à ce congrès : d'un autre côté, il est nécessaire que les missionnaires orientaux soient nombreux à cette réunion.

De là l'utilité de la souscription ouverte par Mgr Doutreloux et qui s'adresse au zèle de tous les catholiques. Le rev. P. Marcelin a été chargé par son supérieur général le T. R. P. Picard de parcourir le Canada pour répandre l'œuvre du Congrès Eucharistique de Jérusalem.

Naturellement, nous n'avons aucune objection que les évêques orientaux aillent au Congrès, mais vraiment est-ce juste de venir encore harceler les pauvres Canadiens pour cela ?

Comme si nous n'avions pas assez des nôtres à servir ! Que les orientaux fassent comme nous, qu'ils se saignent. Inutile de venir collecter à notre bureau.

ORIGNAUX ET DÉTRAQUÉS*

TYPES QUEBECQUOIS

ONEILLE — GRÉLOT — DRAPEAU — CHOUINARD —

COTTON — DUPIL — GROSERRIN — CARDINAL

— MARCEL AUBIN — DOMINIQUE —

BURNS — GEORGE LÉVESQUE.

X

DOMINIQUE

(Suite.)

III

Il fallait réparer le désastre.

Mon clerc et le tapissier s'y mirent en riant, et bientôt ça n'y parut plus.

— Mais, j'y songe, dit mon clerc, quel rôle vous êtes-vous réservé pour vous-même dans la profession, Dominique ?

— Moi ? parbleu, je suis capitaine de la frégate.

— Avez-vous un uniforme ?

— Un uniforme ?

— Oui.

— En faut-il un ?

— Dame, un capitaine de frégate.

— Vous avez raison, vacarme ! j'avais pas pensé à ça, moi.

— En faudrait un.

— En faudrait un ; mais, cher petit frère, ça coûte cher, ça !

— Bah ! je connais quelqu'un qui vous en fera un avec plaisir, tenez !

— Qui donc ?

— Moi-même.

— Tout de bon ?

— Parole d'honneur !

— Cher petit frère, vous me sauvez la vie.

— Et ça ne prendra pas grand temps, vous allez voir. Nous allons vous fabriquer des épaulettes d'abord.

— Des épaulettes ?

— Certainement, des épaulettes ; un capitaine de frégate doit avoir des épaulettes.

— C'est pourtant vrai !

— Soyez tranquille, en deux minutes, c'est fait.

Le papier dont mon tapissier se servait était de couleur rouge et or ; c'était la mode du temps, et cela secondait admirablement le projet de mon loustic.

Vite, sans aucun autre souci que le *fin*, toujours, voilà mon garnement qui s'empare des rouleaux, taille les pièces, y découpe de larges banderoles qu'il

frange à coups de ciseaux et frise avec un coupe-papier, en fait d'énormes masses touffues, rutilantes, grouillantes, qu'il attache aux épaules de Dominique campé et gourmé dans les attitudes les plus invraisemblables.

— Vacarme ! disait-il, hurra pour Dominique ! je vas faire honte au gouverneur.

— Ce n'est pas tout, attendez un peu, fit mon clerc.

— Quoi encore ?

— Mais le plumet ! il faut un plumet ; un capitaine de frégate doit avoir un plumet.

— Vous avez raison, vacarme ! il faut un plumet !

Et voilà un panache monumental qui s'élève à triple étage sur la tête de Dominique pâmé d'aise.

Et puis les écharpes, les bandoulières en sautoir, le fronteau, le ceinturon, les pendants, les brassards, les genouillères, que sais-je ?

Bref, Dominique n'était plus un être humain, c'était une gigantesque papillote pourpre et or, crépelée, bouclée, frisottée, boudinée, tire-bouchonnée, dont les touffes massives et les longues mèches éparées, hérissées ou flottantes, crépitaient et crissaient, avec les mille flou-flou et cric-crac du papier empesé qu'on secoue et qu'on froisse.

On ne lui voyait plus que les yeux.

Lui-même ne se serait pas reconnu devant un miroir.

— Vacarme ! s'écriait-il, M. le curé a encore jamais été doré d'un bout à l'autre comme ça. Monseigneur va avoir l'air d'un sauteux d'escalier, à côté de moi !

Mais la scène ne finit pas là.

Des jeunes gens avaient joué la comédie quelques jours auparavant ; on leur emprunte une épée, une grande colichemarde de bois recouverte en papier de plomb, qu'on attache autour des reins de Dominique ; et voilà mon homme se disposant à partir, marchant à pas carrés, secouant furieusement son étendard, et lançant mille *vacarmes* triomphants, lorsque survint un nouveau personnage.

C'était un jeune marchand de l'endroit nommé Philémon Bazin -- un autre farceur -- qui arrivait à cheval, monté sur une petite jument fringante dont il avait peine à contenir les cabrioles et à prévenir les écarts.

Les deux fumistes se complétaient : une idée infernale leur passa tout naturellement par la tête. Il n'est pas possible de laisser un homme aller à pied dans un pareil accoutrement.

On eut bientôt fait de persuader la victime ; et, après quelques précautions préliminaires sous forme

* Reproduction interdite.

d'un ou deux verres de whisky, on le hisse à force de bras sur le dos de la bête, qui se cabre, effrayée et chatouillée par le contact et le bruit de cette masse de papier frisé lui battant la croupe et les flancs.

On avait bien l'intention, je crois, de conduire l'animal par la bride ; mais Dominique ayant trop fait projeter son étendard en avant, la petite jument, épeurée, d'un bond fait lâcher prise à celui qui la retenait ; et, au moment même où je tournais le coin de la rue pour entrer à mon bureau, je la vois se précipiter ventre à terre et faisant feu des quatre pieds, Dominique attaché à sa crinière, secoué comme une mitaine et hurlant d'épouvante.

Un malheur paraissait imminent.

Heureusement, la scène avait lieu dans une montée assez raide, ce qui permit aux passants de barrer la route à la bête et de modérer son allure.

Dominique n'en roula pas moins à la renverse sur le macadam verglassé ; mais tout le papier dont il était enveloppé ayant fait tampon, il se releva sans aucun mal.

— Vacarme ! s'écria-t-il en reprenant son aplomb, ces gens-là sont fous. Si je suis capitaine de frégate, c'est pas pour courir les routes à cheval ! Au diable la cavalerie ! vive la marine !

Le soir, il y avait réunion triste chez un citoyen d'Hadlow-Cove.

On y veillait un mort ; un vieillard trépassé du matin.

Vers onze heures, pendant qu'on était à dire le chapelet, voilà la porte qui s'ouvre et laisse passer d'abord la vaste machine que Dominique appelait son étendard, puis Dominique lui-même, en costume complet, auquel un autre farceur avait même ajouté trois plumes de paon fichées au centre de son panache.

Après s'être péniblement faulilé tant bien que mal à l'intérieur, le brave garçon alla s'agenouiller gravement aux pieds du corps.

D'abord il y eut stupéfaction ; mais un enfant ayant eu le malheur d'éclater de rire, la solennité du lieu et de la circonstance n'y put rien. Ce fut une explosion et un sauve-qui-peut général.

Vous voyez d'ici Dominique, avec sa montagne de frisures, son épée et ses trois plumes de paon, seul auprès du cadavre, pendant que tout le monde se tient les côtes et pouffe à mort dans une chambre voisine !

On en parla longtemps.

Mais on pardonnait tout au pauvre garçon, qui, même lorsqu'il pratiquait d'impitoyables accros dans le voile de la vie privée, croyait obéir aux voix

d'en haut, et n'avait pas l'ombre d'un sentiment malicieux.

Ces voix d'en haut — sa "mission", comme il disait — ne lui laissaient aucun repos.

Même lorsqu'il était le plus absorbé dans l'organisation de cette fête qui faisait la principale préoccupation de sa folie, il était parfois brusquement détourné de sa voie par je ne sais quelles aberrations mystiques où se noyaient les dernières lueurs de sa raison.

Un jour, au moment où j'allais fermer mon bureau, pour aller respirer une atmosphère plus en rapport avec mes goûts, Dominique entra.

Il était pénible à voir.

C'était par une de ces journées d'avril où la neige boueuse change les routes en foudrières ; et le malheureux, dont les genoux crevaient le pantalon délabré, suant et grelottant à la fois, flottait presque dans ses bottes où l'eau giclait par les déchirures.

Il était tellement fatigué qu'il avait peine à mettre un pied devant l'autre.

C'était une pitié.

— Mon pauvre Dominique, lui dis-je, d'où viens-tu donc en cet état ? Tu es à moitié mort. Oh ! la la !...

— Mon cher petit frère, me répondit-il en s'affaisant sur une chaise, t'as raison de me plaindre, va ! Je viens de subir ma passion.

— Ta passion ?

— Oui, et je te souhaite bien de jamais faire le même chemin.

— Qu'est-ce que tu veux dire ?

— Dame, ce que je veux dire, c'est que les Juifs m'ont pris, à mon tour ; et, vacarme ! y a pas eu à tortiller, il a bien fallu porter ma croix, comme l'autre.

— Où as-tu été comme ça ?

— Jusqu'au Calvaire, donc !

— Est-ce bien loin ?

— Au diable vert, derrière chez le bonhomme Baptiste Canne, à Arlaka.

— Cristi ! ça fait un bon bout de chemin !

— J'te crois ! et puis y avait mon pendarde de Simon, là, qui me laissait tout faire.

— Quel Simon ?

— Le Cyrénéen ! Un véreux, qui m'a pas aidé pour la peine. Un feignant numéro un, j'te le dis !

— Tu t'en es tiré tout de même ?

— A bien fallu. Pour marcher, ça allait encore ; mais c'est les chutes qui m'éreintaient. Trois chutes ! à quatre pattes ! dans la boîte ! tu vois ça ?... Vacarme ! ris pas !... j'aurais ben voulu te voir à ma place !..

Le fait est que mon sérieux m'échappait de temps en temps malgré tous mes efforts pour le garder.

— Mon petit frère, écoute! reprit Dominique; les Juifs je m'en fichais pas mal, tu comprends; mais c'étaient les bouffresses de saintes femmes qui m'embêtaient.

— Vraiment?

— Comme de raison! des braillardes! Et puis, tu me connais, ça prend pas avec moi ces manières-là: Ils appellent ça des filles de Jérusalem. Et bien, je leur ai dit: quand même vous seriez des filles de par chez nous, mêlez-vous de vos affaires! En voilà une conduite!...

-- Et tu es arrivé enfin?

— Oui, comme j'ai pu.

— Et l'on t'a crucifié?

— Ils ont pas osé; mais, mon cher petit frère, j'ai autant souffert. Je te dis que le Ponce-Pilate aura un chien de ma chienne un de ces jours. C'est le dernier voyage qu'il me fait faire comme ça!...

Pauvre Dominique, il a été une des gaietés de ma jeunesse.

Il m'a aimé... durant l'hiver, au moins. Je lui en sais gré.

Il ne s'imaginait pas que j'écrirais jamais son histoire. Ni moi non plus.

Ainsi va le monde.

Quant à la petite frégate, subtilisée.

Où est-elle?

S'est-elle vendue cher?

Je ne sais; si je la revoyais, rien ne pourrait réveiller plus vivement mes souvenirs d'enfance.

Cela me rajeunirait de cinquante ans!

LOUIS FRÉCHETTE.

LE COUPABLE.

Notre ami *Flûte* dans son vigoureux article sur la *Race Inférieure* a exposé en termes irréfutables l'état de faiblesse et d'infériorité absolue dans laquelle nous place l'éducation insuffisante, inintelligente, rétrograde que nous prodiguons nos maisons d'éducation.

Il a démontré que jamais aucune de ces institutions n'a réussi à produire un avocat, un médecin, un ingénieur de haute envergure, aucun sujet d'élite, aucun grand homme.

Et pourtant, dit-il, les matériaux ne doivent pas manquer, nous sommes de chair et d'os comme nos voisins, ce sont donc les éducateurs qui sont responsables.

C'étaient eux qui avaient accepté la charge de produire ces hautes intelligences et qui ont manqué à leur tâche.

Voilà la thèse développée courageusement par *Flûte*, mais il ne faut pas dépasser la thèse et lui donner une portée qu'elle n'a pas.

Il n'était pas dans l'intention de notre collaborateur de

donner à entendre que notre pays manque d'avocats, de médecins, d'ingénieurs de talent de grand mérite qui sont à même de tenir tête à des adversaires quels qu'ils soient.

Non, ce serait une injustice que de faire telle assertion.

Mais, tous ces avocats, ces médecins, ces ingénieurs, ce sont eux-mêmes qui se sont faits, ils ont dû refaire toute la besogne qui avait été manquée, ils ont étudié, ils ont voyagé, ils ont consulté, et c'est par leurs seuls efforts qu'ils ont obtenu dans leur profession le rang éminent qu'ils occupent.

Prenez nos premiers avocats et vous n'en trouverez pas un qui n'ait refait complètement son éducation pour arriver à sa position actuelle.

Ceux qui sont restés sur l'acquit du collège sont dans le troisième dessous.

Prenez nos premiers médecins, quels sont-ils? Ceux qui sortis du collège entrés à l'Université ont refait leur éducation première par des lectures, des travaux, des relations intelligentes. Ceux là sont à la tête. Ceux qui se sont contentés de suivre les cours en bons enfants sont enfouis dans les concessions ou crevent de faim dans les bas faubourgs.

Prenez nos premiers ingénieurs? Quels sont ceux qui ont réussi? Ceux là seuls, qui sortis du collège ont secoué la poussière de leurs souliers et se sont carrément mis à l'œuvre pour tout rapprendre, pour conquérir l'éducation qui leur manquait. Ceux qui s'en sont tenus au bagage du collège végètent et végéteront toujours.

La conclusion, la voici: Il y a dans notre race certainement des matériaux au moins aussi bons que dans d'autre race.

Il y a donc des génies.

Le clergé qui contrôle l'éducation avait accepté la charge de les faire éclore.

L'a-t-il fait?

Non.

Donc il est coupable.

Est-ce à dire que nous manquons de canadiens de grand talent?

Non.

Mais, alors, qui les a faits?

Ce sont eux-mêmes!

LUX.

Nous empruntons à la *Gazette de Montréal* la nouvelle suivante:

« Une grande émotion s'est soulevée dans le public à propos de la pénalité infligée à un dignitaire de l'Église Catholique Romaine de Hongrie, l'abbé de Komorn, pour retenir illégalement des certificats de baptême dans les cas d'enfants nés de mariages mixtes. L'accusation portée contre lui était celle d'abus de pouvoir. La cour de première instance devant laquelle il fut jugé le trouva coupable, et le condamna à une amende de 300 florins. Il en appela de ce jugement à une cour plus élevée, qui, au lieu de casser le jugement, le priva du privilège d'exercer les fonctions sacerdotales, et le condamna à un an d'emprisonnement. »

On n'est pas doux en Hongrie pour les émules de l'abbé Lesage.

LE DIABLE EXORCISME

(Suite.)

Il autorisa les capucins de Wemding à essayer de le délivrer au moyen de "l'exorcisme solennel," qui ne se pratique qu'avec des permissions spéciales.

Le 13 juin 1891, à sept heures du matin, on lia les pieds et les mains du petit Michel "avec de solides courroies, pour plus de sûreté," et deux capucins se mirent en devoir de l'exorciser dans leur église. L'enfant hurlait et se débattait, preuve irrécusable du malaise infligé aux démons, et les moines redoublaient d'énergie. Il faut savoir que le grand point est de décider les diables à répondre. Avec un exorciste qui sait son métier, un diable qui se laisse aller à causer est un diable perdu. A deux heures de l'après-midi, le P. Aurelian, voyant qu'on n'obtenait rien, menaça d'approcher l'enfant du saint sacrement. Le diable épouvanté cria par la bouche du petit Michel: "L'enfant est possédé!" et sa défaite fut dès lors certaine.

Il ne pouvait plus refuser désormais de répondre aux questions. On apprit ainsi qu'il habitait auparavant une idole, dans une île qu'il ne nomma pas. Il avait été envoyé dans le corps du petit Michel, avec neuf autres démons, par une voisine du moulin, nommée La Herz. (A cette révélation, le meunier et sa femme levèrent en pleurant les mains au ciel.) La Herz était protestante. Elle avait fait avaler les diables à l'enfant dans des poires séchées, au grand désespoir de celui de l'idole, qui vivait tranquille et heureux dans son île, et qui prévoyait bien qu'on ne le laisserait pas en repos dans son nouveau domicile. En effet, le P. Aurelian lui commanda si fortement de sortir du petit Michel, qu'il dut obéir: "— As-tu quitté l'enfant? — Oui. — Tes compagnons aussi? — Oui. Je t'adjure pour la troisième fois de dire toute la vérité: avez-vous quitté l'enfant, toi et tes compagnons?" — Il répondit: "Oui."

"Où es-tu? demandai-je ensuite. — Dans l'enfer. — Tes compagnons aussi? — Oui."

"Je t'adjure, au nom de la Très Sainte Trinité, de faire connaître par un signe que tu es réellement dans l'enfer avec tes compagnons. — Oui (avec un frémissement), nous sommes dans l'enfer."

"A cette dernière réponse, il semblait réellement que la voix vint de l'enfer."

A quoi reconnaît-on qu'une voix vient de l'enfer? Le P. Aurelian ne s'explique point là-dessus. Il n'a pas non plus jugé à propos de nous dire que le démon venu de l'île lointaine parlait le patois bavarois. C'est encore par les *éclaircissements* que nous apprenons ce détail intéressant. Le digne capucin se contenta de constater que le petit Michel fut entièrement et définitivement délivré, et il ajoute qu'après cet exemple il faudrait être "un homme tout à fait incroyant" pour nier la possession.

Cette *Relation* extraordinaire avait paru d'abord dans la *Gazette de Cologne* du 8 mai 1892. Les journaux catholiques s'empressèrent de l'appuyer d'exemples récents et, pour ainsi dire, officiels, de possédés délivrés par des exorcismes. L'un raconta l'histoire du diable Ro-ro-ro-ro, qui s'était installé à la tête d'une légion de ses compagnons dans le corps "d'une jeune fille angélique". Chassé par un évêque (mai 1842). Ro-ro-ro-ro implora la permission "d'entrer dans un juif." L'évêque refusa, et le pauvre diable se mit à pleurer, en répétant d'un ton si lamentable: "Brûler, brûler dans l'enfer, brûler éternellement" que les assistants sentaient les larmes les gagner.

Un autre journal rapporte le cas d'un frère-lai de Rome qui avait eu l'honneur d'être choisi pour logis "par Lucifer en personne." Le prince des ténèbres avait amené avec lui une suite nombreuse d'écuyers et de serviteurs:

Lignifex, Latibor, Montitor, Exaltor, Reronifex, Haiju-nikel, etc., et l'on se représente ce qu'était l'existence du malheureux frère-lai avec tous ces malandrins dans le corps. D'autant que les diables de la suite étaient de grossiers personnages, fort mal élevés. Quant à Lucifer, il avait une tournure de gentilhomme. Il se frisait, et on le voyait *faire ses cornes* avec ses mains, de manière à les rendre propres et luisantes. Lui non plus ne sut pas tenir sa langue, de sorte qu'il fut mis en déroute, avec tous les siens, par un exorciste.

Nous passons au deuxième document. C'est encore une brochure allemande, et je ne saurais dire si elle a précédé ou suivi la *Relation* du capucin. Quoi qu'il en soit, il est évident que la première en date a inspiré l'autre par énumération. Elles ont même titre: *Un Exorcisme* (2), même format, même couverture, même sujet. L'un des récits est d'un moine; l'autre, d'un pasteur protestant, M. Blumhardt; c'est la seule différence.

La scène est dans un autre village bavarois, appelé Möttingen. Dans le premier tiers de ce siècle vivait là un ancien maître d'école, qui se livrait avec sa fille à la sorcellerie. Après sa mort, son logement fut loué (1840) par une famille dans laquelle se trouvait une pauvre fille bossue, boîteuse et malade. D'après la description de ses maux, elle était extrêmement hystérique. Son nom était Gottlieb.

Les nouveaux locataires ne tardèrent pas à s'apercevoir que la maison du maître d'école était hantée. On entendait de grands coups, des bruits de gens qui traînent la savate, et Gottlieb distinguait des figures étranges et de petites flammes. Elles se confia à son pasteur, qui ne fut pas long à comprendre "qu'il y avait du démon en jeu", et M. Blumhardt engagea la lutte avec l'enfer.

Des fouilles pratiquées dans la maison, aux endroits désignés par les coups et les flammes, amenèrent la découverte de papiers barbouillés de suie, de fioles, de pièces de monnaie et d'ossements d'oiseaux. Plus de doute: on se trouvait dans une officine de sorcier. Le pasteur fit transporter Gottlieb dans une autre maison, mais les diables qui étaient entrés dans son corps y furent portés avec elle, et il fallut en venir aux exorcismes. Cela dura deux ou trois ans, durant lesquels M. Blumhardt en apprit long sur l'humeur et les mœurs des démons. Gottlieb, qui les voyait fort bien, les lui décrivait, et il les avait amenés à causer avec lui par la bouche de la possédée. Il les reconnaissait immédiatement, "non pas au timbre de la voix mais aux expressions et à l'ensemble du discours."

Il sut ainsi qu'ils étaient dans Gottlieb au nombre de 1,067, commandés par un chef vêtu "d'un riche costume tout chamarré." Les simples soldats se divisaient en deux catégories: les engagés volontaires, qui s'étaient faits diables par vocation et aimaient leur métier; et les damnés, enrôlés de force dans les cohortes infernales, et fort mécontents de leur sort. Tous étaient inscrits avec du sang sur un grand livre que portait l'un d'entre eux. M. Blumhardt retrouva parmi les diables du service obligatoire plusieurs de ses anciens paroissiens, et il eut la joie d'en délivrer quelques uns à force de prières et d'exorcismes. Il obligeait la possédée à cracher les démons: 3, 7, 14, 178... Elle en cracha un jour 425 de suite, et elle assista à la rentrée aux enfers de la bande en déroute: "Elle arriva enfin à une montagne élevée... Au sommet se trouvait une large ouverture, d'où sortaient de la fumée et du feu. Tout autour brillèrent des éclairs et résonnait le tonnerre, et la terre tremblait... Au milieu de cette scène d'épouvante, les démons qui l'avaient tourmentée furent amenés là, et le plus méchant de tous, celui qui portait le grand livre, fut précipité le premier dans le gouffre avec un rugissement effroyable. Il fut suivi d'un millier d'autres."

Finalment, Gottlieb fut délivrée des 1,067 diables, et M. Blumhardt écrivit son histoire pour la plus grande gloire de Dieu. A sa mort, son manuscrit passa à un fidèle, qui s'est assuré de l'exactitude des faits avant de les publier. Au surplus, il est connu en Bavière, dit le pieux éditeur, que M. Blumhardt faisait des miracles. Il guérissait les malades, rendait la vue aux aveugles, et il a même ressuscité un mort.

J'ai oublié de dire que la bouche de l'enfer est située pour l'instant en Amérique. Au moyen âge, elle était à Rome; les *Guides du voyageur* du quatorzième siècle indiquaient l'emplacement exact.

Il était déjà beau, à notre époque, de gagner à sa cause un pasteur de village, allemand, et tout un couvent de capucins. Mais nous ne sommes pas au bout des succès du diable. Il a remporté une victoire incomparablement plus glorieuse encore, le jour où une revue parisienne (3), très intéressante et très curieuse, patronnée par des savants français de premier rang, a accueilli le récit d'un troisième exorcisme, qui a eu lieu en Normandie le 29 janvier 1876. Ce curieux morceau est intitulé: *Exposé des phénomènes étranges du château de T...*, par M. G. Morice, docteur en droit.

Le château de T... avait passé "de tout temps... pour avoir été le théâtre de phénomènes extraordinaires, pour être hanté par des fantômes plus ou moins malfaitéurs." La famille de X..., à laquelle il était échu par héritage, ignorait ces détails lorsqu'elle en prit possession en 1867.

Il y eut dès le début des incidents mystérieux: bruits nocturnes, coups, etc.; puis le calme se rétablit, et les démons ne rentrèrent en scène qu'au mois d'octobre 1875.

Quelle vie on eut alors au château! Voici quelques extraits du *journal* tenu par M. de X... pendant ces jours d'angoisse:

"*Dimanche 31 octobre.* — Nuit très agitée. Il semble que quelqu'un monte, plus rapidement qu'un homme puisse le faire, l'escalier du rez-de-chaussée, en affectant de frapper des pieds. Arrivé sur le palier, cinq grands coups tellement forts que les objets suspendus aux murs se mettent à battre sur place...

"*Mercredi 3 novembre.* — Dès dix heures vingt minutes, tout le monde est réveillé par des pas bruyants, qui montent rapidement l'escalier. Une série de coups fait trembler les murs. Nous nous levons immédiatement. Peu de temps après, nous entendons le bruit d'un corps pesant et élastique qui aurait descendu l'escalier du second au premier, en sautant vivement de marche en marche. Suivent des séries de coups, les uns violents, les autres sautillants et répétés, imitant des pas d'animaux..."

"*Samedi 5 novembre.* — A deux heures, un être quelconque s'élance à toute vitesse dans l'escalier... avec un fort bruit de pas qui n'ont rien du pas humain. Tout le monde a entendu: *on eût dit deux jambes privées de leurs pieds et marchant sur deux moignons.*" (Pour contredire ici M. de X..., il faudrait avoir entendu soi-même des gens marcher sur leurs moignons, et cela n'a pas été donné à tout le monde.)

"*Vendredi 12 novembre.* — A minuit, tout le monde se lève: on entend des cris dans la cave, puis dans l'intérieur de la chambre verte, enfin les sanglots et les cris d'une femme qui souffre horriblement..."

"*Samedi 13 novembre* (la nuit). — Galopade comme les précédentes, — 13 coups sur le palier, 8 violents sur la porte de la chambre verte... (Minuit 15 minutes). — Deux cris très forts au palier; ce n'est plus le cri d'une femme qui pleure, mais des cris aigus, furieux, maudits, désespérés, des cris de "damnés ou de démons."

Des curés des environs sont invités à passer la nuit au château. Ils concluent sans hésitation au surnaturel, et l'évêque est prié "de faire procéder aux exorcismes.

L'évêque envoie au château un religieux prémontré qui fait les exorcismes," et les bruits cessent à l'instant. Cependant M. de X... vendit sa propriété et quitta le pays.

Son fermier, qui habitait à un demi-kilomètre, "entendait très distinctement les bruits qui se produisaient dans le château." M. de X... n'attacha peut-être pas assez d'importance à cette circonstance, qui aurait pu le mettre sur la voie.

Si le diable n'est pas satisfait, il est bien difficile. Je ne vois pas ce qu'il lui reste à désirer. Catholiques et protestants, — Bavaois, à la vérité, — se donnent la main pour le replacer sur son trône avec tous les égards dus à son sang, et pour repeupler de diabolotins les corridors obscurs et les tuyaux de cheminées. Par une fortune inouïe, le monarque au pied fourchu se fait reconnaître au même moment par des hommes de science appartenant à la ville sceptique par excellence. Salut au seigneur Lucifer; il exécute un brillant retour de l'île d'Elbe! C'est bien le cas de dire que, plus on change plus c'est toujours la même chose.

ARVÈDE BARINE.

(*Moniteur du Commerce*, 25 Nov. 1892.)

Messieurs Willis & Cie., 1824 rue Notre-Dame, près la rue McGill à Montréal, n'offrent pas sur le marché de pianos surfaits, et ne représentent que des maisons de première classe, et ne se servent pas d'agents ni annonces à sensation pour attirer la clientèle à leur maison, comme plusieurs fabricants ont l'habitude de le faire; mais qui tôt ou plus tard disparaissent du marché, chose qui est arrivée à une centaine de manufacturiers durant les dernières dix années, et ce qui arrivera probablement à plusieurs de ceux qui prétendent vendre un instrument "tout aussi bon que le Bell," quoique personne ne puisse dire où ils sont fabriqués, ni par qui. Après avoir reconnu l'erreur des autres fabricants, dont l'expérience et la réputation s'étaient faites en manufacturant des pianos carrés, la compagnie Bell se détermina à ne fabriquer que des instruments de première classe, non seulement en apparence, mais aussi en pureté et qualité de son, tout ce qui est requis dans les bons instruments. Un autre point que les acheteurs ne devraient pas oublier lorsqu'ils veulent acheter un piano est la solidité et la force du dos; alors que tous les autres fabricants ne se servent que de quatre ou cinq poteaux, la compagnie Bell en emploie huit forts et solides, dont le bois a été choisi avec soin. Quant au fini des pianos Bell, nous ne demandons que la comparaison.

La fabrication de bons pianos nécessite une quantité de bois parfaitement sec; la compagnie Bell a placé un fort capital pour se procurer et avoir toujours en mains un assortiment complet des différents bois qui entrent dans la fabrication des pianos; bois qui sont complètement séchés au grand air; aucune autre maison fabricant des instruments de musique en Canada ne possède dans ses cours la moitié de la quantité de bois que possède la Compagnie Bell. Les avantages qui découlent de ce fait sont nombreux, car avec le climat si froid de nos hivers canadiens, l'humidité de nos printemps et l'usage de plus en plus commun de fournaies comme moyen de chauffage, les acheteurs doivent bien comprendre l'avantage de ne se servir pour la fabrication des pianos que de bois très bien séché, c'est ce que fait la compagnie Bell pour ses pianos.

Les enquêtes qui se font actuellement en France sur les opérations de la Compagnie du Canal de Panama viennent de révéler sous un jour très intéressant le rôle du clergé en matière de souscriptions financières.

Le comte de Lesseps avait trouvé moyen de mettre le clergé dans son jeu pour le placement des actions. D'abord, il affectait une piété exemplaire, assistait à la grand'messe de la Madeleine, faisait baptiser à grand renfort de trompettes ses enfants par des légats pontificaux, expédiait avec force humbug à Panama de pauvres sœurs de St. Vincent de Paul, qui allaient ensuite payer là-bas de leur vie la pieuse réclame faite sur leur nom.

Mais ce n'était pas tout, il avait des moyens plus directs.

Au Vatican, on spéculait largement dans l'entourage pontifical sur les options du Panama, et jamais à perte, cela va s'en dire ; les prêtres importants des campagnes françaises recevaient de fortes commissions pour encourager leurs paroissiens à placer leur argent dans le canal d'un aussi saint homme que M. de Lesseps. De fait, il y avait à la Compagnie des guichets spéciaux pour les souscripteurs ecclésiastiques.

Ces prêtres recevaient naturellement de fortes commissions.

Des gens s'étonneront ou feindront de s'étonner de cet état de chose, ils s'en indigneront même.

Pourquoi ? Cela se fait tous les jours, nous voyons à chaque instant le même fait se produire à deux pas de nous, sans que nous bronchions.

Le premier colporteur vendeur d'images qui arrive dans nos villages, s'il connaît un peu son métier, va faire cadeau d'une belle image au curé, et du coup il est sûr de vendre toute sa cargaison.

Sinon, il ne vendra pas un sou.

Du petit au grand, c'est la même chose.

A qui la faute ?

A Baptiste qui ne veut et n'ose pas penser par lui-même.

Arriverons-nous à le changer ? Nous l'espérons !

Notre rédacteur en chef perclus de rhumatismes gisait sur son lit de douleurs en songeant aux affres de l'éternité, lorsque la servante frappa à la porte de sa chambre.

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Quelqu'un qui veut vous voir.

— Dites-lui que je suis malade.

— Je lui ai dit, ça ne fait rien.

— Qu'est-ce qu'il vous a répondu ?

— Dites à monsieur Sauvalle que l'évêque veut le voir.

— L'évêque ?

— Oui.

Allons bon, voilà du nouveau, se dit notre ami, un exorcisme, quoi ?

— C'est bon, faites le monter.

Ce pauvre Sauvalle se replie de son mieux dans son lit et attend avec patience, croyant déjà voirdans l'embrasure de la porte la mitre et la crose.

On frappe.

— Entrez.

La porte s'ouvre, aussitôt un immense éclat de rire secoue les extrémités gouteuses de notre confrère.

C'était bien Lévêque, oui, mais Lévêque, le grand connétable de Joliette, qui venait de la part de cet excellent abbé Baillargé lui remettre un *subpana* pour le procès Filiatreault.

La méprise était drôle.

Ce que c'est pourtant que d'être toujours mêlé aux affaires de religion !

Quelques jeunes étudiants en droit étaient réunis l'autre jour en comité pour offrir à un de leurs camarades, sur le point de se marier, un joyeux *send-off* dans l'autre monde sur cette terre.

Une joyeuse adresse avait été préparée surmontée de deux pipes en croix avec une blague à tabac pendante.

— Il manque une devise, dit quelqu'un.

— C'est vrai, mais laquelle ?

— Mettez donc : *Noli parcere laborem.*

— Quel à propos cela peut-il avoir ?

— Comment, vous ne saisissez pas ?

— Pas du tout.

— Pourtant la traduction est bien simple : *N'oubliez pas de la bourrer !*

La lettre suivante a été adressée à notre directeur, M. A. Filiatreault, gérant du CANADA-REVUE :

Montréal, 15 novembre 1892.

Monsieur,

Vous n'ignorez pas que les RR. PP. du Très-Saint-Sacrement ont commencé l'érection d'une église sur l'avenue Mont-Royal. Notre ville déjà si bien dotée de communautés et d'autels pour le service du Seigneur n'avait cependant pas encore un temple consacré à l'adoration perpétuelle, accessible à tous ; et les RR. PP., avec la permission de notre vénérable Archevêque, toujours si prompt à satisfaire la dévotion des fidèles, sont venus nous offrir leur ministère et leurs prières, et à chaque heure du jour et de la nuit quelqu'un sera là pour demander pour nous la bénédiction du ciel.

Cette église va coûter beaucoup d'argent. Les Révérends Pères n'ont aucuns moyens. A peine si leurs petites ressources peuvent suffire aux besoins de la maison. Il a fallu engager l'avenir en contractant un gros emprunt pour commencer cette œuvre si désirable. Quelques amis des Pères sont venus à leur assistance, mais, en face d'une entreprise aussi considérable, leurs secours sont très peu de chose. Il faut donc faire appel à ce public religieux et généreux qui jamais encore n'a laissé périr une œuvre destinée à glorifier Dieu. Celle-ci le glorifiera dans ce qu'il nous a laissés de plus précieux, le Sacrement de l'Eucharistie.

Nous avons pensé à vous. Vous pouvez vous associer à nous en nous aidant au moins un peu dans les efforts que nous faisons pour rendre supportable le lourd fardeau de la dette qui restera encore à la charge des bons Pères. Nous espérons que l'appel que nous vous faisons sera écouté. Nous nous ferons un devoir de vous visiter soit chez vous ou à votre bureau. Si vous nous faites l'honneur de vous rendre à notre prière, vous pouvez compter que votre offrande ne sera pas perdue et que Dieu récompensera celui qui aura pensé à Lui.

En attendant que nous nous présentions chez vous, nous avons l'honneur, Monsieur, d'être,

Vos respectueux serviteurs,

E. J. BARBEAU,
CHARLES P. HÉBERT,
M. T. LEFEBVRE.